



Sauvegarde
ENFANCE & FAMILLE



2025

Pôle hébergement

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**Protéger les enfants,
accompagner les
familles pour aider
chacun à devenir
acteur de sa vie**

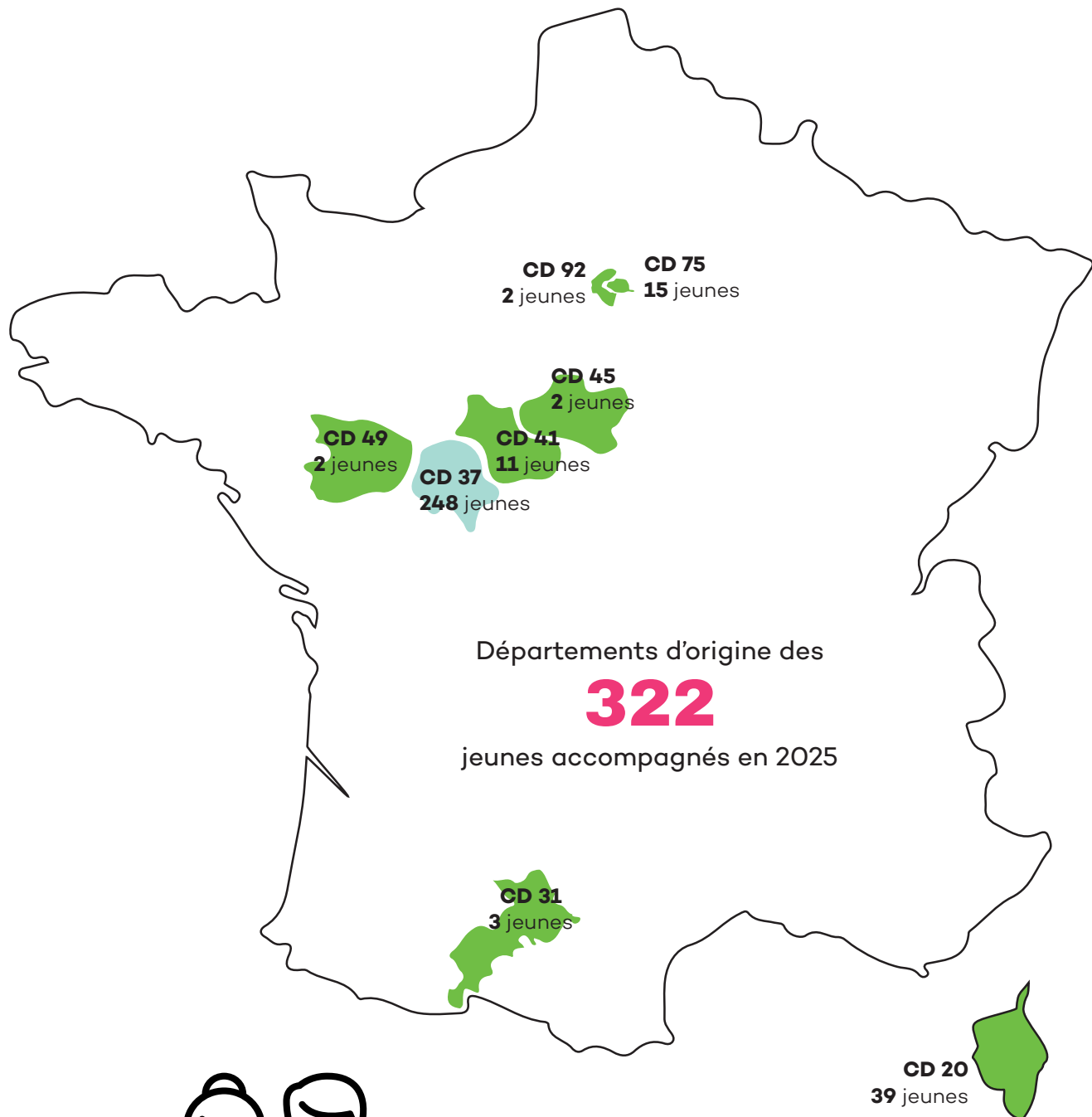


La Sauvegarde 37 a pour mission la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger ou en risque de l'être et leurs familles. Elle soutient la parentalité et aide au maintien des liens familiaux, grâce à un dispositif d'accompagnement qui s'adapte à chaque famille. L'Association accompagne chaque année plus de 1 000 enfants orientés par le département 37 et de nombreux départements partenaires. Structurée en deux pôles (milieu ouvert et hébergement), elle comprend 8 établissements et services, un dispositif en partenariat et les services du siège. Les activités se situent principalement sur Tours Métropole Val-de-Loire et certaines ont un rayonnement départemental.

Au pôle hébergement, les enfants et adolescents sont accueillis au titre de la protection de l'enfance par le biais de mesures administratives au titre du Code de l'action sociale et des familles ou du Code Civil pour les mesures judiciaires.

- **Le service de placement familial (SPF)** : 8 places pour les enfants de 0 à 12 ans.
- Les hébergements collectifs :
 - **La maison d'accueil de jeunes enfants (MAJE)** : 10 places pour les jeunes de 3 à 10 ans.
 - **Les maisons d'enfants à caractère social-unités de vie (MECS-UV)** : 40 places pour les enfants de 11 à 16 ans.
 - **Les maisons d'enfants à caractère social-service d'accompagnement de protection de proximité en pré-autonomie (MECS-SAPPPA)** : 50 places pour les jeunes de 16 à 18 ans et les jeunes majeurs.
- **Le service d'accueil personnalisé en milieu naturel (SAPMN)** : 46 places pour les jeunes de 16 à 21 ans.
- **Le dispositif d'accompagnement des mineurs non accompagnés (DAEMNA)** : 90 places pour des jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 16 à 18 ans.
- **Les services transversaux au service de l'accompagnement** :
 - > Les intervenantes familiales,
 - > Le Dispositif de Soutien à la Scolarité et à l'Insertion Professionnelle (DiSSIP),
 - > L'équipe de psychologues et référente santé,
 - > La cuisine associative,
 - > Le service administratif,
 - > L'équipe technique entretien maintenance.

LE PÔLE HÉBERGEMENT EN CHIFFRES



161.96 ETP
au 31/12/2025 :

Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, assistantes familiales, surveillants de nuit, comptables, agents administratifs, psychologues, agents d'entretiens, cadres managers...

SOMMAIRE

7 | ORGANIGRAMME DU PÔLE HÉBERGEMENT

8 | L'ACTIVITÉ PAR LA DIRECTRICE DU PÔLE HÉBERGEMENT

10 | RETOUR SUR L'ANNÉE 2025 ET PERSPECTIVES 2026

10 | Service de placement familial (SPF)

14 | Maison d'accueil de jeunes enfants (MAJE)

18 | Maison d'enfants à caractère social - unité de vie (MECS - UV)

26 | Service d'accompagnement de protection de proximité en pré-autonomie (SAPPPA)

33 | Service d'accompagnement personnalisé en milieu naturel (SAPMN)

39 | Dispositif d'accompagnement éducatif des mineurs non - accompagnés (DAEMNA)

43 | Les services transversaux

49 | LA PAROLE AUX ENFANTS ET FAMILLES

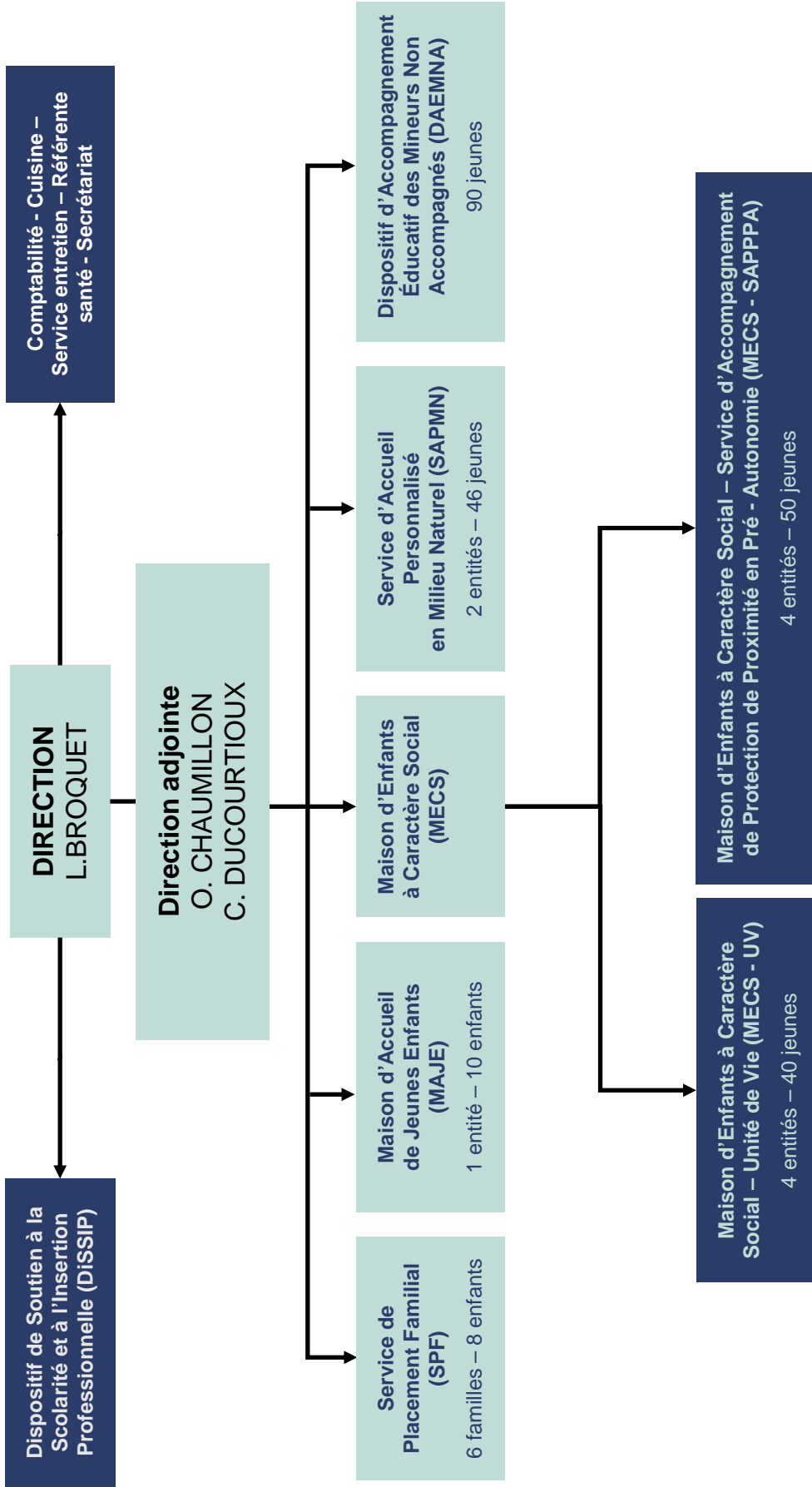
50 | LA DÉMARCHE QUALITÉ

53 | LE MOT DE LA DIRECTION DU PÔLE

- AAH** : allocation aux adultes handicapés
- AESH** : accompagnant d'élèves en situation de handicap
- AF** : assistant familial
- AFCM** : accueil formation culture pour les migrants
- AJH** : association jeunesse et habitat
- ALSH** : accueil de loisirs sans hébergement
- AP** : accueil provisoire
- APAJH** : association pour adultes et jeunes handicapés
- APJM** : accueil provisoire jeune majeur
- APST 37** : association de prévention de santé au travail d'Indre - et - Loire
- ASE** : aide sociale à l'enfance
- ATC** : autorités de tarification et de contrôle
- CAH** : Contrats d'Autonomie avec Hébergement
- CASF** : code de l'action sociale et des familles
- CD** : conseil départemental
- CESF** : Conseiller.ère en économie sociale familiale
- CESSEC** : commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés
- CFA** : centre de formation d'apprentis
- CISP** : conseiller.ère en insertion sociale et professionnelle
- CJM** : contrat jeune majeur
- CMP** : centre médico - psychologique
- CMPP** : centre médico - psycho - pédagogique
- CPE** : commission pôle enfance
- CPU** : clinique psychiatrique universitaire
- CRIAVS** : centre ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles
- CSAPA** : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- DAEMNA** : dispositif d'accompagnement éducatif des mineurs non accompagnés
- DAME** : dispositif d'accompagnement médico - éducatif
- DELFI** : diplôme d'études en langue française
- DEPP** : direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
- DIPC** : document individuel de prise en charge
- DiSSIP** : dispositif de soutien à la scolarité et à l'insertion professionnelle
- DITEP** : dispositif d'institut thérapeutique éducatif et pédagogique
- DPPEF** : direction de la prévention, de la protection de l'enfant et de la famille
- DUERP** : document unique d'évaluation des risques professionnels
- DRESS** : direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- DVH** : droit de visite et d'hébergement
- ETP** : équivalent temps plein
- HAS** : haute autorité de santé
- IDE** : infirmier diplômé d'État
- IME** : institut médico éducatif
- INSEE** : institut national de la statistique et des études économiques
- ITS** : institut du travail social
- MAJE** : maison d'accueil de jeunes enfants
- MDPH** : maison départementale des personnes handicapées
- MDS** : maison départementale des solidarités
- MECS - SAPPAA** : maison d'enfants à caractère social - service d'accompagnement de protection de proximité en pré - autonomie
- MECS - UV** : maison d'enfants à caractère social - unités de vie
- MFR** : maison familiale rurale
- MNA** : mineur non accompagné
- OPP** : ordonnance de placement provisoire
- OQTF** : obligation de quitter le territoire français
- PE** : protection de l'enfance
- PJJ** : protection judiciaire de la jeunesse
- PH** : pôle hébergement
- PMO** : pôle milieu ouvert
- QVCT** : qualité de vie et des conditions de travail
- RASED** : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
- RPS** : risques psychosociaux
- RSO** : responsabilité sociétale des organisations
- SAPMN** : service d'accueil personnalisé en milieu naturel
- SESSAD** : service d'éducation spéciale et de soins à domicile
- SMNA** : service mineurs non accompagnés
- SPF** : service de placement familial
- TDAH** : trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
- TDC** : tiers digne de confiance
- TISF** : technicien de l'intervention sociale et familiale
- UEAJ** : unité éducative d'activité de jour
- UPE2A** : unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants
- VAD** : visite à domicile
- VE** : visite encadrée
- VSE** : visite semi - encadrée

PÔLE HÉBERGEMENT au 31/12/2025

ORGANIGRAMME DU PÔLE HÉBERGEMENT



L'ACTIVITÉ PAR LA DIRECTION DU PÔLE HÉBERGEMENT

L'activité

Le pôle hébergement a une capacité d'accueil de 244 jeunes répartis en 5 établissements.

Établissement	Autorité	Capacité totale autorisée
SPF	CD 37	8
DAEMNA	CD 37	90
MAJE	CD 37	10
SAPMN	CD 37 PJJ CD extérieur	46
MECS UV SAPPPA	CD 37 CD extérieur	90

Le pôle hébergement a accueilli un volume continu de jeunes, parfois dans un contexte de surcapacité, nécessitant une mesure de protection tout en faisant face aux conséquences des difficultés d'attractivité des métiers de l'accompagnement.

Pour préciser l'activité, nous notons une augmentation d'accueil du nombre de jeunes du CD 37 que cela soit pour les situations classiques ou « à besoins spécifiques » en réponse aux besoins du territoire et à la demande de l'Autorité de Tarification et de Contrôle.

L'accueil des jeunes dans le cadre de « repli », disposition afférente à la mesure PEAD portée par le pôle milieu ouvert, est aussi venu majorer le volume d'accueil et le besoin de renforcement des équipes éducatives.

Pour préciser, nous notons 140 journées d'accueil « repli » sur l'établissement MAJE ainsi que 320 journées pour l'établissement MECS-UV-SAPPPA.

Tout au long de l'année, nos établissements ont travaillé en collaboration étroite avec les services du CD 37 afin de répondre dans les meilleurs délais aux besoins d'accueils.

Tous les professionnels des unités de vie et des services du pôle hébergement se

sont engagés au quotidien afin de permettre un accueil et un accompagnement qualitatifs dans la réponse aux besoins des jeunes.

Toutefois, la réalité de la crise sectorielle persistante et la raréfaction des candidatures de professionnels qui souhaitent s'engager, ajoutent une complexité indéniable dans la conduite des projets.

La fidélisation et l'accompagnement des professionnels est un enjeu de gestion permanent. Le pôle s'est engagé dans une politique de formations afin d'étayer et développer les compétences des professionnels en poste.

L'ensemble des formations ou participations à des colloques, webinaires visent à répondre aux besoins des professionnels, que cela soit dans la pratique de terrain pour l'accompagnement de jeunes ayant des troubles majeurs autour de la violence, de la frustration, du handicap, du trouble du développement, etc, qu'en vue d'un étayage sur la clinique éducative.

Le catalogue de formations pour nos professionnels est donc large et diversifié :

- > gestion des violences et incivilités
- > les fondamentaux en protection de l'enfance
- > sauveteur secouriste du travail
- > sécurité routière
- > troubles psychiques et parentalités
- > inceste et prise en charge des auteurs de violences sexuelles
- > planning familial
- > prévention et accompagnement relatif à la santé : techniques d'animation
- > prise en charge transculturelle et psycho trauma
- > prise en charge du psycho trauma

chez les adolescents

> participation aux colloques portés par les fédérations du secteur : CNAEMO, ANMECS, FN3S, assises nationales de la protection de l'enfance.

Pour le pôle hébergement, l'année 2025 s'est donc inscrite dans la continuité d'un élan initié en 2024 de transformation et d'évolution autour de plusieurs axes :

> L'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement avec la réception de deux nouveaux bâtiments après plusieurs années de travail autour de ces deux projets bâtimentaires. Les lieux d'hébergement dits « Les petites maisons » ainsi que « Le château » ont pu être livrés, aménagés et les jeunes ont pu s'installer. Ces déménagements ont eu un effet positif tant pour les jeunes accueillis que pour les professionnels qui y interviennent, cela venant répondre à une nette amélioration des conditions d'accueil et de travail.

> La mise en conformité de la cuisine.

> Le déploiement du projet de pôle réécrit, a constitué l'engagement vers une démarche participative de co - construction avec l'ensemble des professionnels autour de thématiques identifiées et priorisées. Chaque année, selon une planification, l'ensemble des acteurs du pôle travailleront à la réalisation, réajustement ou création de documents visant à clarifier, fluidifier et structurer des éléments de fonctionnement favorisant l'accompagnement des personnes accueillies.

> l'évaluation HAS des 5 établissements qui s'est déroulée entre septembre et décembre, a permis de mettre en lumière une photographie de nos fonctionnements, en toute transparence.

> Afin d'agir sur les risques concernant les achats et la mise à disposition de liquidités, l'association a décidé la mise à disposition d'une carte bancaire nominative rattachée aux comptes de l'association pour les professionnels concernés, à compter du 1^{er} mars 2026.

Ce travail objective nos pratiques et permet d'envisager les marges d'améliorations et de progressions. À souligner, l'obtention d'une étoile dans le cadre d'une pratique remarquable pour un de nos établissements.

Le plan d'action qui en découle s'inscrit comme une feuille de route intégrant une démarche qualité à l'échelle associative.

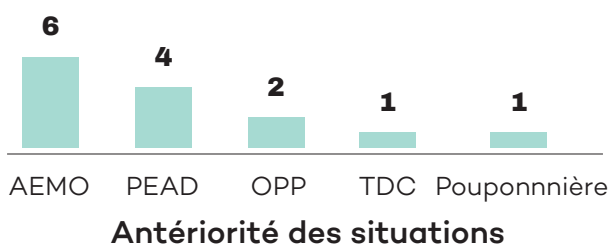
Lydia BROQUET, directrice du pôle hébergement, Olivier CHAUMILLON & Clément DUCOURTIOUX, directeurs adjoints du pôle hébergement.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2025 ET PERSPECTIVES 2026

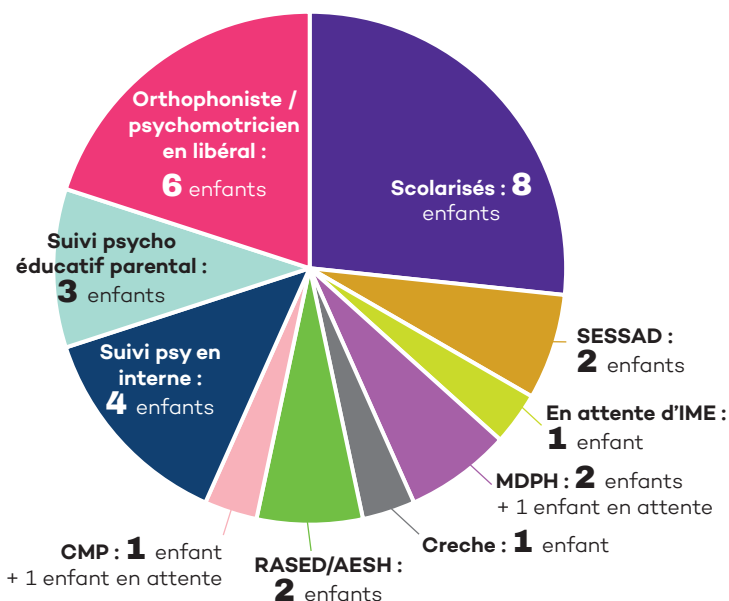
SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL (SPF)

Le service de placement familial, créé en juillet 2020, accueille des enfants de 0 à 12 ans, confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance du département d'Indre - et - Loire, dans le cadre de mesures administratives (art. L221 à 224 du CASF) et de mesures judiciaires (art.375 du code civil), nécessitant une continuité de prise en charge sociale, médicale, scolaire et professionnelle, dans des conditions matérielles et psychologiques propices à leur bon développement, non reconnus en situation dite complexe.

Depuis septembre 2025, le service accueille 9 enfants âgés de 2 ans à 8 ans. L'équipe est constituée d'1 coordinatrice à 0.45 ETP, une éducatrice à 0.20, 7 assistants familiaux et une psychologue à 0.10 ETP.



Des accompagnements dans une logique de parcours personnalisé.

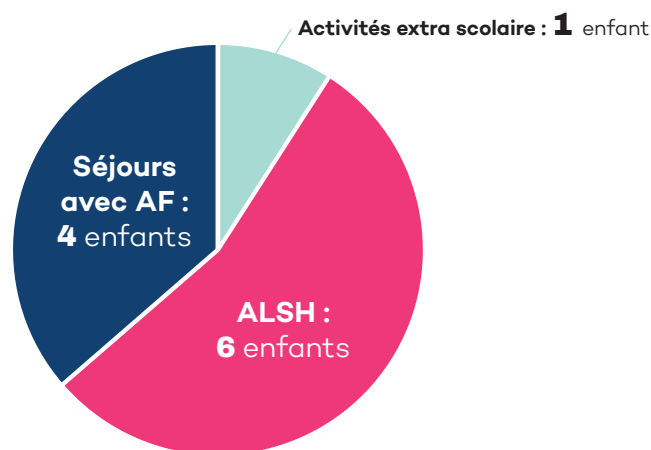


Le recours aux dispositifs spécialisés tels que les SESSAD, les structures de petite

enfance (crèche), ou encore les appuis de l'Éducation Nationale (RASED, AESH), traduit une évaluation fine des situations individuelles et une coordination efficace entre les différents partenaires. Cela souligne également la capacité du service à articuler droit commun et besoins spécifiques.

L'ensemble des enfants en âge sont inscrits dans une scolarisation. Une enfant est maintenue en établissement scolaire ordinaire dans l'attente d'une admission en IME. Les dispositifs spécialisés (SESSAD, creche, RASED/AESH) sont mobilisés de manière ciblée, en réponse à la demande des enfants et/ou besoins repérés.

Les expériences de socialisation



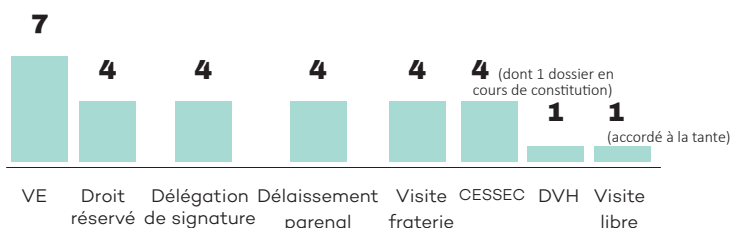
Le cadre de vie proposé par les assistants familiaux, notamment à travers les séjours et les temps de partage du quotidien.

Ces espaces constituent un levier essentiel d'ouverture sociale, permettant aux enfants de s'inscrire dans des environnements variés, de découvrir de nouveaux contextes relationnels et de développer leurs compétences sociales dans un cadre sécurisant.

Par ailleurs, 2 enfants sur les 7 accueillis bénéficient d'activités extrascolaires. Si ces engagements constituent des supports importants de socialisation, d'épanouissement personnel et de valorisation des compétences, leur accès

reste encore limité à une minorité de l'effectif en raison de l'âge des enfants.

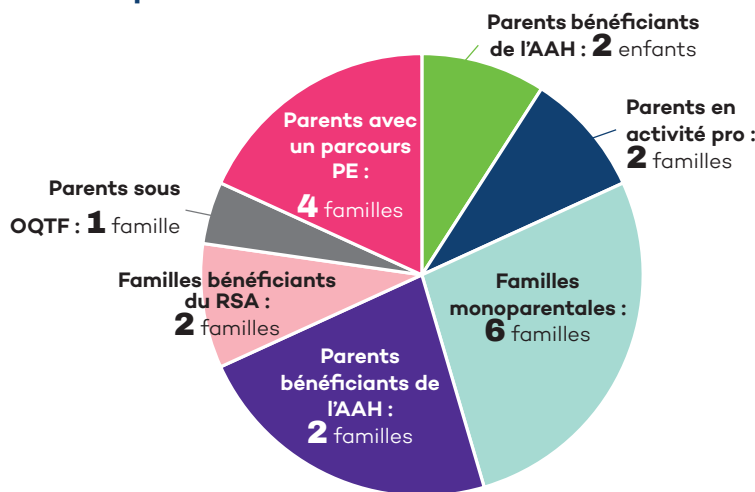
La condition des parents, un paramètre dans le soutien à la parentalité



Droits accordés aux parents

Globalement il est constaté une fragilité du lien ou des compétences parentales, induisant des enjeux dans l'accompagnement éducatif. Il est proposé un étayage de médiation relationnelle et de reconstruction du lien lors des visites en présence d'un tiers, pour préserver le maintien du lien parent - enfant. Le soutien à la parentalité s'articule autour d'entretiens éducatifs et de guidance parentale pour (re)mobiliser les ressources parentales. Dans ce contexte, il s'agit d'accompagner les enfants vers l'acceptation de leur situation et un travail de leur histoire et leur projet.

Une évolution de l'offre de service ... une adaptabilité du service



L'année 2025 a été marquée par une dynamique de développement et d'adaptation du service de placement familial, tant sur le plan de l'accueil des enfants que de l'organisation interne.

Sur le plan des ressources humaines, le service a renforcé son équipe avec le recrutement de deux assistants familiaux. Cette évolution a permis d'accompagner une montée en charge progressive de

l'activité, avec un effectif atteignant neuf enfants accueillis en septembre 2025.

Dans le cadre de ses missions, le service a également assuré des accueils en repli pour des situations relevant du PEAD. Par ailleurs, une forte mobilisation des équipes a été nécessaire pour garantir la continuité de l'accueil, notamment à travers la mise en place de relais sur des périodes longues : un congé maternité d'une assistante familiale de juillet à novembre 2025 ainsi qu'un arrêt maladie de plusieurs semaines d'une autre professionnelle. L'organisation a été impactée par l'absence prolongée d'une éducatrice spécialisée, en arrêt maladie depuis février 2025, occupant un poste à hauteur de 0,25 ETP.

Depuis juillet 2025, le service a enrichi son accompagnement en intégrant l'intervention d'intervenantes familiales dans une logique de soutien à la parentalité, concernant quatre situations suivies.

Enfin, le service a été engagé en octobre 2025 dans une démarche d'évaluation externe, mobilisant l'ensemble de l'équipe autour des investigations menées. Le rapport souligne plusieurs points forts : une identité d'équipe affirmée, la qualité de l'accompagnement et des liens d'attachement entre les enfants et les professionnels, jugés manifestes et indéniables. Il met également en évidence un axe d'amélioration portant sur la formalisation de processus visant à mieux valoriser le travail réalisé.

Dans ce contexte, l'année 2025 témoigne de la capacité du service à s'adapter à des contraintes organisationnelles tout en maintenant une qualité d'accompagnement reconnue.

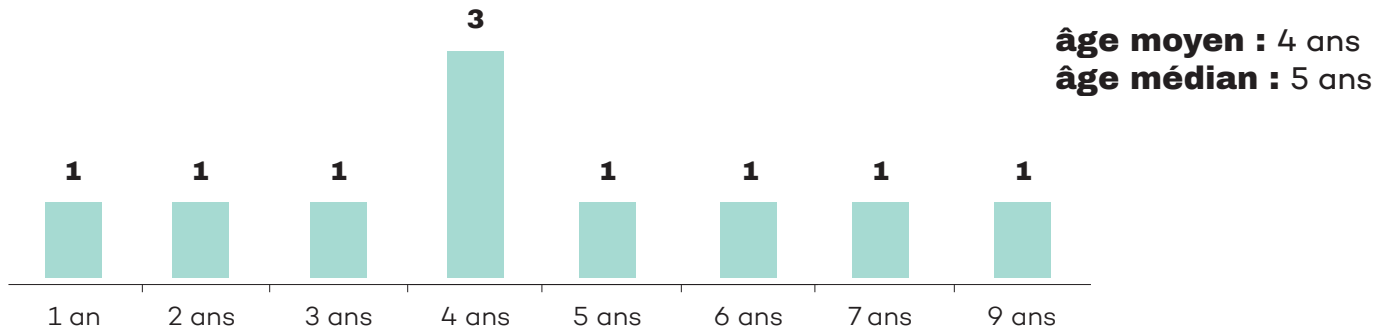
Perspectives 2026 :

- > Poursuivre la structuration des outils internes
- > Consolider les partenariats médico-sociaux
- > Renforcer les actions en direction des familles.

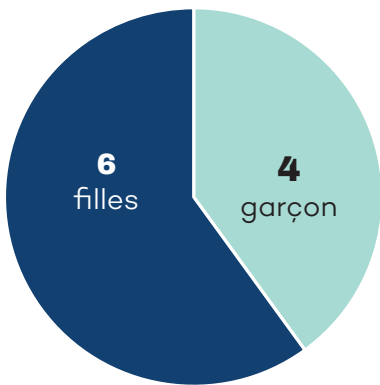
Sophie KNEZEVIC,
Cheffe de service éducatif.

Caractéristiques des personnes accompagnées

→ Âge à l'admission



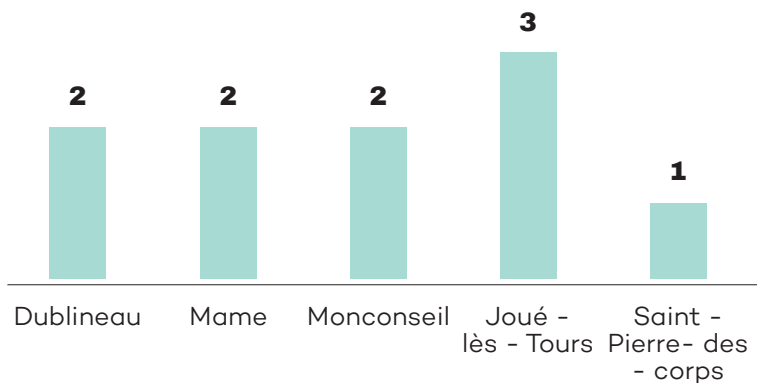
→ Répartition par sexe



→ Provenance géographique

100% des enfants accueillis en 2025 sont originaires du département d'Indre-et-Loire.

→ Services enfance



→ Nature du danger à l'admission

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Modalité d'intervention

2 enfants accompagnés en 2025 ont une reconnaissance MDPH.

1 enfant est en attente de sa reconnaissance MDPH.

Les autres données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

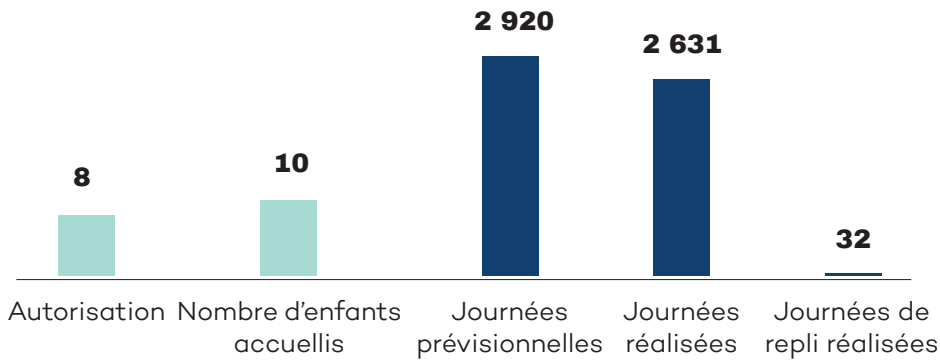
→ Typologie familiale

→ Autorité parentale

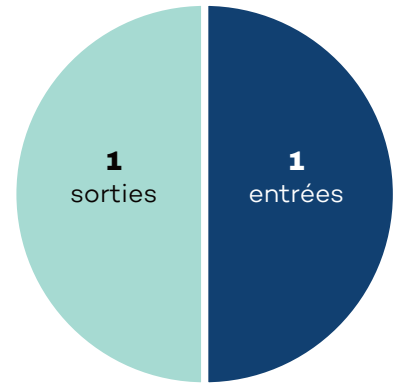
Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

Activités du service

→ Nombres de mesures prévisionnelles / nombres de mesures réalisées



→ Nombres d'entrées / sorties



→ Durée des séjours

Durée moyenne d'un accompagnement :
34 mois

→ Type de placements



→ Liste d'attente

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Admissions

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Orientation à la sortie

1 enfant a bénéficié d'un retour dans sa famille.

MAISON D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (MAJE)

Au cours de l'année 2025, la maison d'accueil de jeunes enfants a poursuivi sa mission d'accueil et d'accompagnement quotidien auprès de 10 enfants âgés de 3 à 10 ans, dans un contexte en constante évolution. La MAJE dispose également de deux places de repli, aujourd'hui mobilisées de façon quasi permanente afin de répondre à des besoins d'accueil croissants et à des situations nécessitant une réponse rapide et sécurisée.

À titre d'exemple, fin octobre, la MAJE a accueilli une petite fille âgée de 2 ans et demi dans le cadre d'un repli. Au regard de son âge et de son projet, une orientation vers un accueil familial a ensuite pu être travaillée et mise en œuvre. Cette situation illustre la capacité de la MAJE à assurer un accueil transitoire, tout en portant des orientations adaptées aux besoins des enfants, notamment les plus jeunes. En ce sens, des accueils chez des assistants familiaux sont régulièrement sollicités, en interne ou en externe.

Évolution des profils accueillis

L'année écoulée confirme une transformation significative des profils des enfants accompagnés. Désormais, l'ensemble des enfants bénéficie d'une notification auprès de la MDPH, témoignant de la reconnaissance institutionnelle de troubles ou de besoins spécifiques. Ces notifications s'accompagnent de parcours scolaires de plus en plus adaptés, mais également de situations de scolarisation partielle, voire fragmentée, qui nécessitent une coordination renforcée avec les différents partenaires.

Les problématiques rencontrées se complexifient. Les enfants présentent des troubles psychiques importants, souvent associés à des difficultés d'accès aux soins, des troubles massifs de l'attachement, une forte insécurité affective, une instabilité émotionnelle marquée et des troubles du comportement intenses. Ces manifestations se traduisent notamment par des passages à l'acte

violents réguliers, une augmentation significative des notes d'incidents et des agressions physiques.

Les conflits entre enfants sont également fréquents, dans une dynamique de saturation du groupe et de besoins accrus de temps individuels. Cette réalité vient interroger l'équilibre entre accompagnement collectif et accompagnement individualisé. À cela s'ajoutent des situations nouvelles ou en augmentation, telles que les conduites de fugue et les troubles à caractère sexualisé, qui questionnent les modalités d'accompagnement et la sécurisation du cadre éducatif.

Il est également à noter que les enfants sont très souvent présents sur le groupe, compte tenu de droits de visite globalement restreints ou encadrés. L'équipe veille toutefois à permettre aux enfants de « souffler » à l'extérieur du collectif de la MAJE. Ainsi, la plupart sont inscrits en centres de loisirs, et des liens sont régulièrement travaillés avec des associations permettant des temps de répit, telles qu'*Or des soucis* ou *l'Envol*.

Une équipe engagée et dynamique

Dans ce contexte exigeant, l'année 2025 a été marquée par une dynamique constructive au sein de l'équipe. Celle-ci s'est progressivement stabilisée et compte actuellement 7 éducateurs, dont 1 apprentie, avec 5 postes occupés en CDI, ainsi que deux maîtresses de maison et deux surveillants de nuit.

Il s'agit d'une équipe composée majoritairement de jeunes professionnels, dynamique, investie dans ses missions et consciente des réalités de terrain. L'équipe pluridisciplinaire travaille conjointement afin d'offrir aux enfants un fonctionnement collectif cohérent, fondé sur la création de liens sécurisants entre les enfants et les adultes. Cette cohérence est essentielle auprès d'un public marqué par l'instabilité, les ruptures et les difficultés de régulation émotionnelle.

Cette dynamique se traduit par une capacité à élaborer des réponses ajustées aux besoins des enfants, particulièrement dans l'accompagnement de situations complexes nécessitant une posture contenant, sécurisante et lisible. Le contexte actuel de la MAJE est également marqué par l'intervention de remplaçants réguliers et de renforts, notamment dans le cadre de la suractivité. Ces présences permettent de garantir une continuité d'accompagnement et contribuent à la sécurisation du groupe.

Des projets porteurs de sens

Plusieurs projets ont jalonné l'année 2025, contribuant à enrichir le cadre de vie et à soutenir le développement des enfants. Le projet « Ma maison, Ma chambre, mon histoire » s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il a pour objectif de repenser la MAJE avec et pour les enfants, en les associant à leur lieu de vie.

Les enfants accueillis ont besoin d'un cadre stable et contenant pour favoriser la régulation émotionnelle, la sécurité affective et l'individuation. À travers la rénovation des espaces, notamment les travaux de peinture et la personnalisation des chambres, il s'agit de permettre à chaque enfant de s'approprier son environnement, de se sentir reconnu dans son individualité et de faire de la structure un véritable lieu de vie, au-delà de son caractère institutionnel.

Par ailleurs, un séjour éducatif en Vendée, avec une journée aux Sables - d'Olonne, a été organisé durant l'été 2025. Il a offert aux enfants un temps de découverte, de partage et de mise à distance du quotidien. En complément, quatre enfants ont pu bénéficier d'une journée à Paris, comprenant la visite de la Grande Galerie de l'Évolution ainsi qu'une croisière sur la Seine. Cette journée a constitué une expérience riche sur les plans éducatif, culturel et social.

Les enfants ont également été marqués par une journée à la Vallée des Singes. Cette sortie a permis une rencontre interservices entre enfants et professionnels, dans un cadre convivial

et porteur. Ces moments constituent des leviers importants pour travailler la socialisation, la confiance en soi, la confiance en l'autre et la construction du lien.

Une structure ouverte et apprenante

La MAJE continue également de s'inscrire dans une dynamique d'ouverture. L'accueil régulier de stagiaires participe à la transmission des pratiques et à la réflexion professionnelle. En parallèle, les membres de l'équipe ont accès à des actions de formation, leur permettant d'actualiser leurs connaissances et d'adapter leurs interventions face à l'évolution des problématiques rencontrées.

Conclusion et perspectives

L'année 2025 témoigne d'une structure en mouvement, confrontée à des situations de plus en plus complexes, mais portée par une équipe engagée, dynamique et investie. Les projets menés et la qualité du travail collectif permettent de maintenir un accompagnement au plus près des besoins des enfants, dans une volonté constante de leur offrir un cadre sécurisant, contenant et porteur de sens.

Les enjeux à venir porteront sur la consolidation de cette dynamique, l'adaptation continue du cadre éducatif, le renforcement des partenariats médico-sociaux et sanitaires, ainsi que la sécurisation des parcours individualisés des enfants accompagnés.

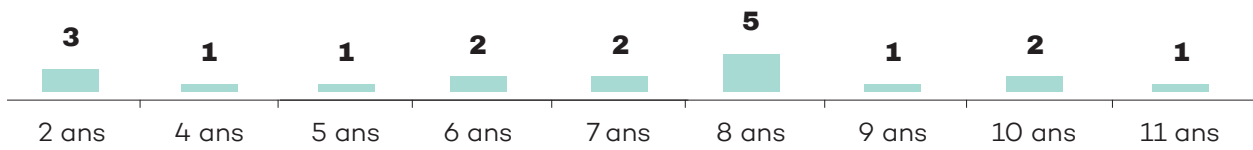
Sandie GIRAUD,

Cheffe de service éducatif.

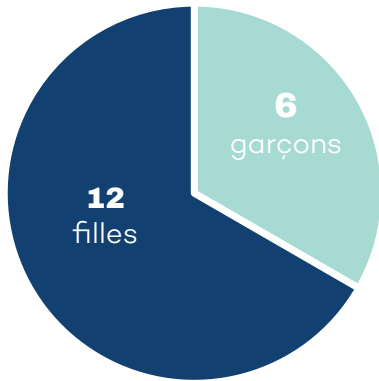
Caractéristiques des personnes accompagnées

→ Âge à l'admission

âge moyen : 7 ans
âge médian : 6.5 ans



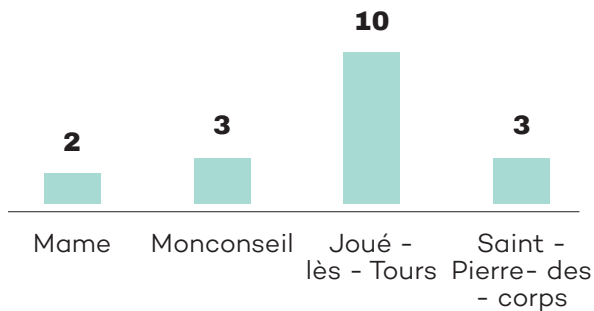
→ Répartition par sexe



→ Provenance géographique

100% des enfants accueillis en 2025 sont originaires du département d'Indre-et-Loire.

→ Services enfance



→ Nature du danger à l'admission

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Modalité d'intervention

100% des enfants accompagnés en 2025 ont une reconnaissance MDPH.

Les autres données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

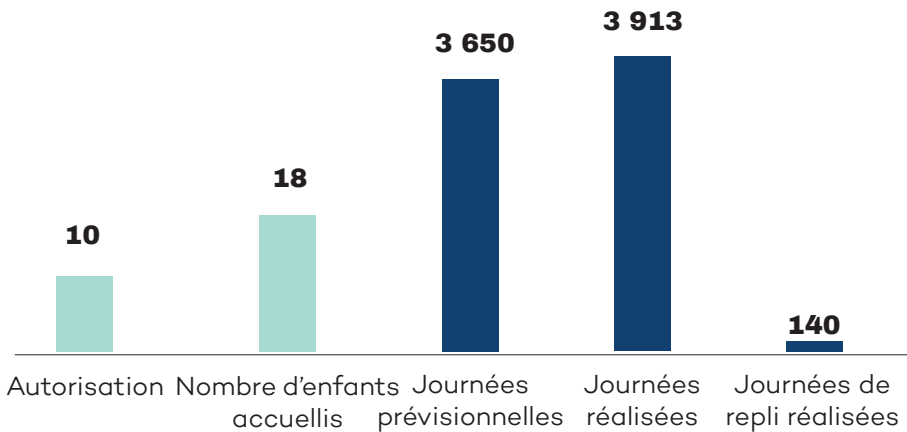
→ Typologie familiale

→ Autorité parentale

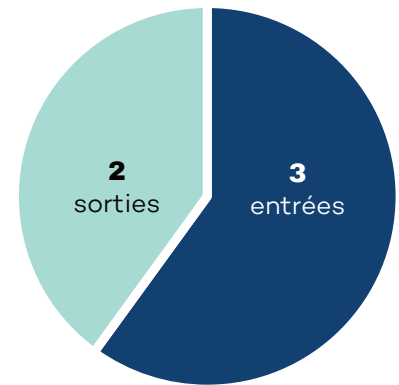
Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

Activités du service

→ Nombres de mesures prévisionnelles / nombres de mesures réalisées



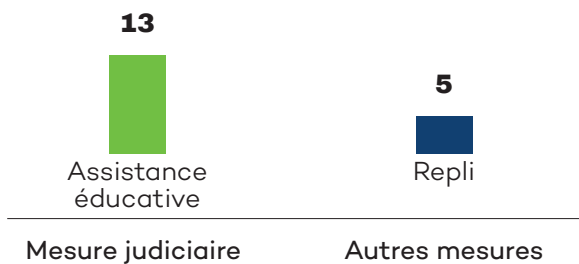
→ Nombres d'entrées / sorties



→ Durée des séjours

Durée moyenne d'un accompagnement :
37 mois

→ Type de placements



→ Liste d'attente

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Admissions

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Orientation à la sortie

2 enfants ont été orientés vers une autre structure de protection de l'enfance.

Des équipes fortement renouvelées

En 2025, les quatre unités de vie MECS du pôle hébergement ont été confrontées à un turn-over important. Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de crise d'attractivité et de fidélisation des professionnels du secteur de la protection de l'enfance.

L'une des équipes a ainsi été entièrement renouvelée à la fin de l'année 2025. Les recrutements ont principalement concerné des professionnels en début de carrière, souvent mobilisés dans le cadre de contrats à durée déterminée. Cette réalité a nécessité un accompagnement attentif de leur prise de poste et une vigilance particulière dans la transmission des repères institutionnels.

Cette instabilité des équipes a des incidences directes sur la continuité de l'accompagnement et sur la qualité de la prise en charge des enfants accueillis. Elle a également demandé aux professionnels en place un investissement important pour maintenir la cohérence des pratiques au quotidien.

La stratégie de recrutement a été repensée, permettant de réduire significativement le recours à l'intérim et de fidéliser des professionnels par des CDD de longue durée.

En lien avec l'ITS de Tours, le recrutement d'apprentis travailleurs sociaux a été organisé, permettant d'en accueillir sur l'ensemble des quatre unités de vie. Cette démarche contribue à inscrire les services dans une logique de transmission et de formation progressive des futurs professionnels.

La formation pour soutenir les pratiques

Dans un contexte de renouvellement important des équipes, la question de la professionnalisation et de l'accompagnement des nouveaux professionnels a occupé une place centrale.

Les mouvements de personnel ont conduit

à intégrer plus régulièrement des salariés en début de parcours, nécessitant un appui renforcé dans l'appropriation des pratiques, du cadre institutionnel et des spécificités du secteur de la protection de l'enfance.

En partenariat avec l'ITS, une formation sur les fondamentaux de la protection de l'enfance a été organisée et proposée aux nouveaux salariés de la Sauvegarde 37, notamment ceux des unités de vie. Cet engagement a été salué positivement par les professionnels bénéficiaires.

Cette formation a permis de sécuriser les premiers repères professionnels et de soutenir une meilleure compréhension des enjeux propres à l'accueil en MECS.

Des besoins éducatifs et psychiques renforcés

L'activité des unités de vie en 2025 met en évidence une hausse du nombre d'enfants cumulant des difficultés éducatives, sociales et de santé, notamment psychique. Ainsi, 60 % de l'effectif bénéficie d'une notification MDPH.

Au quotidien, ces enfants présentent des troubles du comportement, avec des passages à l'acte, des troubles de la conduite, des difficultés dans la relation à autrui ou encore des troubles psychiques, venant altérer leur capacité à s'inscrire dans un réseau relationnel stable et dans les apprentissages en milieu scolaire ordinaire.

Un accompagnement éducatif spécifique est mis en œuvre au regard des besoins singuliers de chacun. Un cadre contenant, structurant et sécurisant demeure indispensable pour limiter l'expression de ces troubles.

Le recours à des séjours de répit a été régulier et bénéfique, tant pour les enfants concernés que pour les collectifs et les équipes éducatives. Ces moyens nécessitent d'être maintenus, voire renforcés, au regard des situations spécifiques des jeunes accueillis et des dynamiques collectives régulièrement

fragilisées par des passages à l'acte.

Ces situations rappellent la nécessité de disposer de réponses éducatives souples, adaptées et suffisamment réactives pour prévenir l'épuisement des collectifs.

Des parcours scolaires fragilisés

Les difficultés rencontrées par les enfants accompagnés ont un impact direct sur leur inscription dans les apprentissages et sur leur parcours scolaire. Pour une part importante d'entre eux, le maintien dans un cadre scolaire ordinaire se révèle complexe, du fait de troubles psychiques, relationnels ou comportementaux.

Les équipes éducatives sont ainsi amenées à soutenir des parcours souvent fragiles, nécessitant une articulation étroite avec les établissements scolaires et les dispositifs spécialisés.

Les collaborations avec les dispositifs spécialisés que sont les DITEP et DAME ont été renforcées. Elles permettent d'adapter les réponses aux besoins des enfants lorsque le cadre scolaire ordinaire ne suffit plus.

Sur une unité de vie, le rajeunissement important du public a modifié les modalités d'accompagnement vers la scolarité : établissements de référence, aide aux devoirs, gestion des transports.

Socialiser malgré les fragilités relationnelles

Face à des difficultés importantes dans la relation à autrui, l'accès à des espaces de socialisation constitue un enjeu éducatif majeur.

Les équipes veillent à proposer des activités adaptées permettant de soutenir l'ouverture sur l'extérieur, de favoriser les expériences de réussite et de renforcer progressivement les capacités des enfants à s'inscrire dans un cadre collectif et relationnel stable.

Lorsque cela est nécessaire, des activités individuelles adaptées sont également mises en place. Elles permettent de respecter le rythme de certains enfants, tout en maintenant une dynamique d'ouverture.

L'ensemble des unités de vie a bénéficié de séjours éducatifs toujours favorables aux dynamiques de groupe et à la consolidation des relations éducatives.

Un accès au soin toujours complexe

Les besoins en santé, et plus particulièrement en santé psychique, se sont renforcés en 2025. L'accompagnement quotidien nécessite une vigilance constante et une coordination étroite avec les acteurs du soin.

La prise en charge des enfants accueillis suppose ainsi des interventions interinstitutionnelles régulières, notamment avec les CMP et les DITEP.

Cette réalité confirme la nécessité d'un accompagnement renforcé, ajusté à des besoins multiples et souvent complexes.

Comme pour les années précédentes, l'accès au soin continue de se complexifier. Les besoins de suivi psychologique, notamment, sont difficiles à satisfaire, les enfants se trouvant en liste d'attente pendant de longs mois.

Les demandes de dossiers MDPH prennent du temps à être construites et demandent un investissement pluriprofessionnel important. Le délai de traitement de la MDPH et les orientations des enfants vers des dispositifs spécialisés mettent également beaucoup de temps à se mettre en œuvre.

La fonction de référente santé se trouve facilitante concernant la coordination du parcours de soin. Son intervention permet également de sensibiliser les équipes à la santé des enfants et la sécurisation du circuit du médicament.

Soutenir les familles pour accompagner l'enfant

L'accompagnement des enfants ne peut être dissocié du travail mené avec les familles. Dans un contexte de situations souvent marquées par des fragilités multiples, les équipes poursuivent un travail de soutien à la parentalité visant à maintenir ou restaurer les liens, à favoriser la compréhension des besoins de l'enfant

et à soutenir la place des parents dans le parcours d'accompagnement.

L'implication des intervenantes familiales s'avère particulièrement structurante, permettant d'affiner la compréhension des dynamiques familiales et d'apporter un soutien concret, tant aux équipes éducatives qu'aux familles.

Leurs interventions permettent également aux professionnels des équipes éducatives d'avoir plus de temps disponible pour la prise en charge des enfants. Elles constituent ainsi un appui important dans l'équilibre global de l'accompagnement.

Des appuis extérieurs pour diversifier les réponses

Le recours à des intervenants extérieurs participe à l'adaptation des réponses apportées aux enfants et aux jeunes. Il permet de compléter l'accompagnement éducatif par des approches spécialisées, individualisées ou techniques, venant soutenir les besoins repérés dans les domaines du soin, de la socialisation ou des loisirs.

En 2025, plusieurs actions ont été menées. Pour les jeunes, un projet de sonothérapie et un projet d'entretien et de réparation de vélos ont notamment été proposés.

Ces interventions offrent des supports différents du quotidien institutionnel et permettent de travailler autrement la relation, l'expression et la valorisation des compétences.

Une démarche qualité fortement mobilisatrice

L'année 2025 a également été marquée par la démarche d'amélioration continue de la qualité des établissements. En novembre, l'évaluation externe des établissements de l'association a fortement mobilisé les travailleurs sociaux ainsi que les enfants accompagnés.

Cette démarche a permis de valoriser les savoirs et les pratiques professionnelles, tout en mettant en lumière la qualité des actions déployées à tous les niveaux de l'accompagnement.

Enfants et professionnels se sont préparés

collectivement, à travers des temps de travail en groupe, et se sont pleinement investis pour que cet exercice fasse sens et soit source de satisfaction.

Les conclusions positives des évaluateurs sont venues reconnaître et soutenir l'engagement des équipes.

Par ailleurs, afin de faciliter la gestion des dépenses des unités de vie, l'association a décidé, dès avril 2025, de mettre à la disposition des professionnels, des cartes bancaires destinées aux achats liés aux besoins quotidiens des enfants et au fonctionnement des services. Cette procédure simplifie la gestion comptable et participe à la responsabilisation des professionnels concernés. Les équipes des unités de vie, en lien étroit avec le service comptable, ont rapidement mesuré les bénéfices de cette évolution, qui facilite la gestion du quotidien.

Consolider les outils et les pratiques en 2026

Initiée en 2025, l'année 2026 verra la poursuite des travaux de groupe concernant la mise en œuvre des actions définies dans le projet du pôle hébergement, notamment le déploiement des nouveaux outils : livret d'accueil, DIPC et plan d'action.

Il est prévu d'engager les équipes dans une réflexion portant sur la participation des familles et sur l'évaluation des compétences parentales.

Également, en tenant compte des retours de l'évaluation externe et sur la base du plan d'action correctif, plusieurs actions seront mises en œuvre.

Ces perspectives visent à consolider les pratiques existantes, à soutenir la cohérence institutionnelle et à poursuivre l'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et à leurs familles.

**Clélia BERNARD, Marina BORDIER,
Maxime DUPAIN, Sophie KNEZEVIC,**

Chefs de service éducatif.

FOCUS : L'unité éducative de « l'Epan »

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte instable, tant du point de vue de l'équipe que de l'évolution du public accompagné. L'organisation repose encore largement sur des contrats à durée déterminée, complétés par des interventions en intérim. Si cette configuration permet d'assurer la continuité de service, elle fragilise l'inscription des professionnels dans la durée et peut impacter la cohérence des accompagnements. L'arrivée d'une apprentie en septembre apporte toutefois une dynamique nouvelle, dans un mouvement de rajeunissement de l'équipe.

À partir du mois d'octobre, un point de bascule est observé avec une dégradation du climat, liée à la présence d'un groupe d'enfants présentant des problématiques plus complexes. Le public accueilli se caractérise par une montée des troubles du comportement, des manifestations d'opposition et de provocation, ainsi que par une présence plus importante de situations de handicap ou de déficience intellectuelle. Le rajeunissement des enfants accueillis, avec plusieurs admissions de jeunes de moins de 11 ans, interroge également le cadre du projet de service et nécessite une adaptation des modalités d'accompagnement.

L'accès aux soins demeure un point de vigilance, une part importante des jeunes bénéficiant de suivis spécialisés, en interne ou par le biais de partenaires tels que les CMP ou les SESSAD.

Dans l'ensemble, l'année met en évidence un écart croissant entre la complexification du public accueilli et une organisation encore en recherche de stabilité. Les enjeux à venir portent sur la consolidation de l'équipe, l'adaptation du projet de service et le renforcement des coopérations partenariales afin de sécuriser les parcours des jeunes accompagnés.



FOCUS : L'unité éducative des « Renardières »

En 2025, l'unité de vie Les Renardières a connu une évolution du public accompagné. Le groupe de jeunes accueillis s'est rajeuni, avec un âge moyen de 12 ans et demi. La majorité des jeunes accompagnés a présenté des problématiques de santé psychique et des troubles du comportement importants. Cette évolution a modifié la dynamique du groupe, avec 46 % des jeunes présentant des besoins spécifiques et nécessitant des traitements quotidiens.

Dans ce contexte, les professionnels ont adapté leurs approches éducatives et sociales, notamment en renforçant l'accompagnement autour des questions de santé, en s'ajustant à l'évolution des situations et des projets individuels, et en soutenant davantage la parentalité.

L'accompagnement de ces profils complexes a nécessité une présence éducative renforcée, afin de répondre à des besoins accrus de proximité et d'adaptation.

Cette évolution a également confirmé l'importance du rôle de la référente santé et de la psychologue dans la coordination des parcours de soins et le soutien à l'équipe éducative.

En 2026, nous poursuivrons le développement des partenariats pour mieux répondre aux problématiques spécifiques des jeunes accompagnés. En interne, nous participons à des groupes de travail interservices avec l'unité de vie Les Petites Maisons, autour des troubles de l'attachement en avril 2026 et des questions de santé en mai 2026.



FOCUS : L'unité éducative « Ernst » - « Chaumette »

UV Ernst devenue UV Chaumette : une année de transition et de renouveau

L'année 2025 a représenté une étape majeure pour l'unité de vie Ernst, récemment renommée UV Chaumette. Dans le cadre de la restructuration du pôle hébergement, l'équipe a préparé puis mené un déménagement important, tout en maintenant un accompagnement constant de 10 à 11 enfants âgés de 11 à 16 ans. Cette période de transition, d'abord empreinte d'incertitude, s'est transformée en dynamique constructive grâce à l'engagement de l'équipe et des jeunes. Les nouveaux locaux, plus spacieux, lumineux et fonctionnels, offrent désormais de meilleures conditions d'accueil.

Parallèlement, l'ouverture de quatre satellites (studios attenants au bâtiment principal) permet de proposer un accompagnement évolutif aux grands adolescents, favorisant leur autonomie tout en préservant un lien éducatif étroit. Ces évolutions ont conduit l'équipe à repenser ses pratiques et à ajuster le projet de service. Le déménagement, réalisé sereinement les 29 et 30 décembre 2025, marque le début d'une nouvelle phase. En 2026, l'équipe poursuivra la révision des règles de vie et la réflexion sur l'accompagnement dans les satellites, en lien avec les dispositifs d'autonomie de la Sauvegarde 37.



FOCUS : L'unité éducative « Calder » - « Les petites maisons »

Un nouvel espace de vie ... Un nouveau projet ...

Dans le cadre de la réorganisation de l'établissement MECS UV SAPPAA, des changements de lieu de vie se sont opérés en concertation avec les équipes et les enfants en cohérence avec les projets personnalisés de chacun.

Dans ce contexte de changement, l'unité de vie Calder a déménagé fin août 2025 dans le service « petites maisons » situé à CHAMBRAY LES TOURS. L'unité de vie MECS « petites maisons » s'inscrit dans un projet transversal d'accompagnement sur du long terme et l'accueil et le suivi de fratries.

Ce bâtiment entièrement restauré permet l'accueil de 10 enfants âgés de 6 à 18 ans : 7 dans la partie collective et 3 dans des studios attenants à la maison. Le service conserve également sa capacité d'accueil de 2 places de repli PEAD. Actuellement, l'unité accueille deux fratries ainsi que des enfants présentant des troubles de l'attachement massif et un jeune en situation de handicap nécessitant une continuité de prise en charge pour sécuriser leur parcours et leur sortie de dispositif.

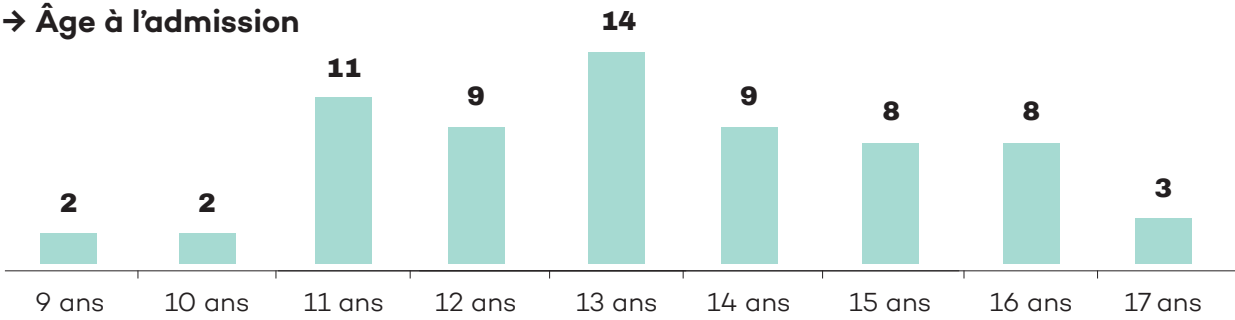
Parallèlement, en septembre 2025, l'équipe éducative a été renouvelée à 50 %, avec le recrutement en CDI d'un éducateur spécialisé, 2 éducateurs spécialisés en CDD de longue durée et un recrutement en juillet 2025 d'un apprenti. Cette évolution vise à répondre au besoin de stabilité des figures d'attachement et à favoriser l'émergence de tuteurs de résilience. Cette stabilité d'équipe constitue un élément essentiel pour accompagner des enfants présentant des troubles massifs de l'attachement.

La participation des enfants à leur déménagement, au travers de rencontres individuelles et collectives, des visites des lieux et le repérage des transports en commun, a facilité leur installation. Ce nouveau projet a mobilisé à la fois les professionnels et les enfants autour de l'organisation du quotidien, des règles de vie et de la révision du livret d'accueil.

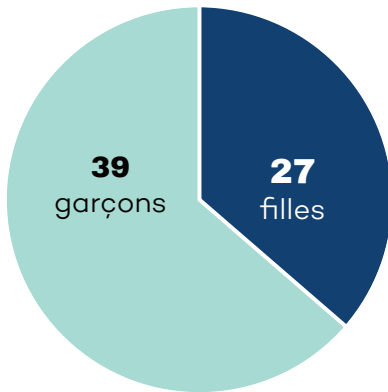


Caractéristiques des personnes accompagnées

→ Âge à l'admission

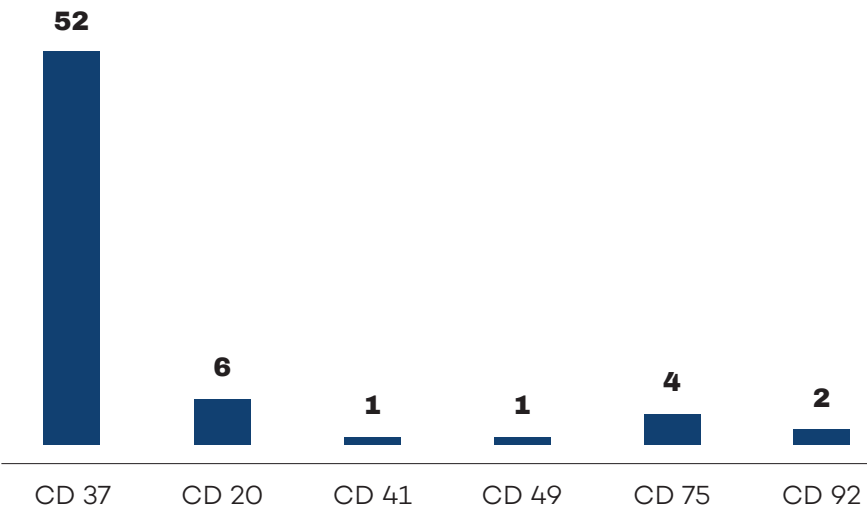


→ Répartition par sexe

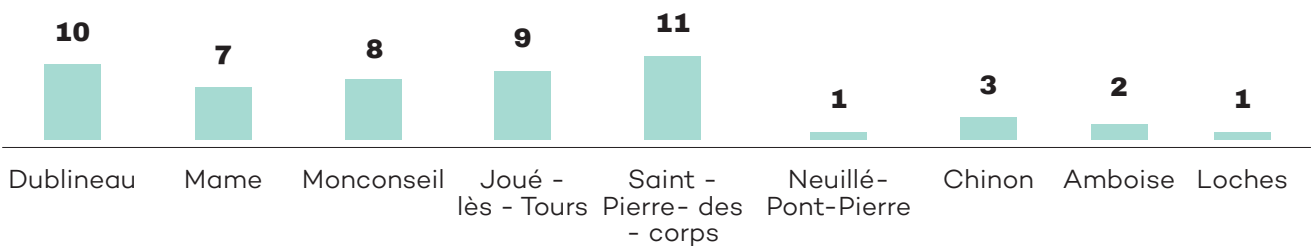


âge moyen : 13 ans
âge médian : 13 ans

→ Provenance géographique



→ Services enfance



→ **Nature du danger à l'admission**

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ **Modalité d'intervention**

60% des enfants accompagnés en 2025 ont une reconnaissance MDPH.

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

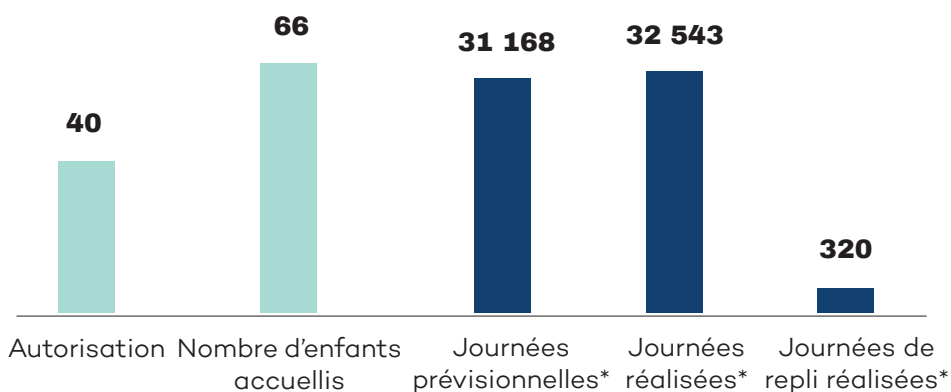
→ **Typologie familiale**

→ **Autorité parentale**

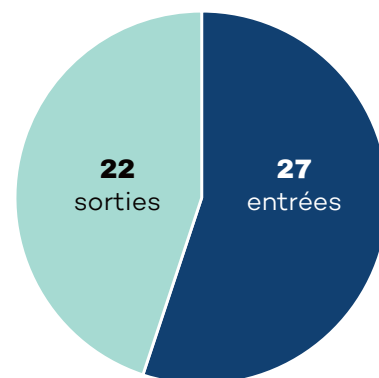
Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

Activités du service

→ Nombres de mesures prévisionnelles / nombres de mesures réalisées



→ Nombres d'entrées / sorties

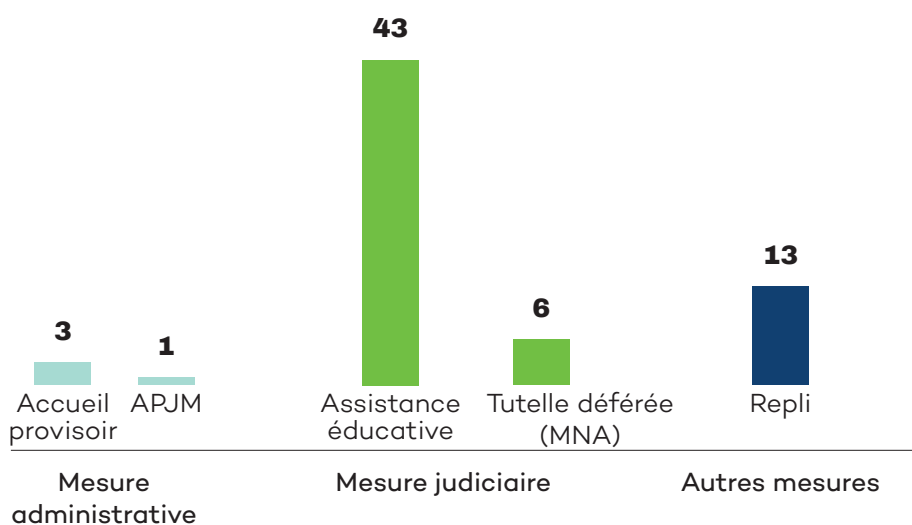


*Les chiffres des journées montrent les données des MECS - UV et SAPPPA compilées.

→ Durée des séjours

Durée moyenne d'un accompagnement :
39 mois

→ Type de placements



→ Liste d'attente

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Admissions

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Orientation à la sortie

- 8 jeunes ont bénéficié d'un retour dans leur famille.
- 5 jeunes ont été orientés dans une autre structure de protection de l'enfance.
- 5 jeunes ont bénéficié d'un retour dans leur famille avec un suivi PEAD.
- 3 jeunes ont bénéficié d'une fin de repli avec placement sur la même unité de vie.
- 1 jeune a une situation inconnue.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROTECTION DE PROXIMITÉ EN PRÉ-AUTONOMIE (SAPPPA)

Le Service d'Accompagnement de Protection et de Proximité en Pré - Autonomie (SAPPPA) a pour objectif de préparer les jeunes âgés de 16 à 21 ans à une sortie du dispositif de protection de l'enfance, que ce soit par un retour au domicile familial ou par une installation en logement autonome (appartement individuel ou colocation).

L'accompagnement vise à développer leurs compétences en autonomie fonctionnelle, psychosociale et affective.

Un travail pluridisciplinaire est mené en collaboration avec la psychologue, le DiSSIP, le secrétariat, la comptabilité ainsi que les services d'entretien et de restauration, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes accueillis.

Le dispositif se décline en deux modalités :

- > Les SAPPPA collectifs (au nombre de deux : Château Chaumette et Bouchardière), situés à Joué - lès - Tours ;
- > Les SAPPPA colocations (Franc Palais et Bel Air), situés à Joué - lès - Tours.

Ces structures offrent un environnement accueillant, avec des espaces extérieurs, et une proximité des transports et des commerces. Elles proposent un cadre à la fois rassurant et structurant, permettant aux jeunes de s'apaiser et de se stabiliser avant un accès à une autonomie plus complète.

Modalités d'accompagnement

SAPPPA collectif

Les jeunes évoluent dans un cadre collectif avec un accompagnement éducatif constant. Ils disposent de chambres individuelles ou de studios sur site, ainsi que d'espaces communs (cuisine, salon, salle à manger, salle de télévision). Le SAPPPA la Bouchardière dispose enfin de trois studios situés à proximité du site (dans un rayon de 5km).

Les règles de vie, à la fois encadrantes et souples, permettent une progression

individualisée vers l'autonomie, notamment dans la gestion de l'alimentation, du budget et du quotidien.

SAPPPA colocation

Les jeunes sont accueillis en appartements partagés au sein de l'agglomération tourangelle. Cette organisation favorise un accompagnement individualisé et concret.

La vie en petit collectif permet un suivi plus personnalisé et un apprentissage progressif de la vie quotidienne dans un cadre semi - autonome.

L'équipe : stabilité et organisation

Stabilité de l'équipe en 2025

La restructuration de l'équipe, associée à la mise en place de remplaçants fixes, a permis de maintenir un équilibre, tant pour les jeunes que pour les professionnels, malgré les mouvements de personnel et les temps partiels.

Deux temps de rencontre et de travail inter-SAPPPA (colocations) ont été organisés afin de renforcer la coopération entre les équipes.

En revanche, ces temps n'ont pas pu être maintenus pour les SAPPPA collectifs, en raison de reports puis d'annulations liés à des changements répétés de chef de service sur l'un des sites.

Les services ont accueilli chacun un à deux stagiaires (ME et ES) au cours de l'année.

Organisation et outils

La mise en place progressive de cartes bancaires pour les éducateurs a facilité l'organisation des sorties et la gestion des activités. Les premiers retours sont positifs.

Formation professionnelle

Une formation initiale spécifique à la protection de l'enfance a été mise en place afin de réduire l'écart entre la formation théorique des jeunes professionnels et les réalités du terrain. Au moins un salarié par service en a bénéficié.

Les groupes d'analyse des pratiques ont été maintenus à raison d'une séance mensuelle.

En interne, le SAPPPA Chaumette a également proposé un module de formation sur la communication, particulièrement apprécié par les équipes.

Les professionnels ont pu bénéficier des différentes formations collectives proposées en interne telle que la formation OMEGA.

Deux professionnelles des SAPPPA colocation se sont rendues à Paris afin d'effectuer des formations gratuites via la Plateforme René Cassin spécifiques aux droits des étrangers.

Spécificités du public accueilli

L'année 2025 se caractérise par un faible nombre d'incidents violents (un seul recensé), ainsi qu'une diminution des comportements auto - agressifs.

Trois situations d'OQTF ont été relevées :

- > une sortie sans accompagnement ;
- > deux situations avec maintien de l'accompagnement, soutenu par l'ASE durant les recours.

Les Contrats d'Autonomie avec Hébergement (CAH) anciennement nommés Contrats Jeunes Majeurs (CJM) sont obtenus de manière quasi systématique, à l'exception d'une situation.

Scolarité et insertion

Le public accueilli présente fréquemment des parcours marqués par la déscolarisation, les fugues et des difficultés d'engagement. Une augmentation des troubles psychologiques est également constatée. Un accompagnement scolaire, médical et administratif est proposé.

Les partenariats avec le DiSSIP, l'UEAJ et la Mission Locale sont essentiels pour soutenir les parcours scolaires et professionnels.

Santé et soins

Les équipes travaillent en lien avec :

- > le CMP de l'APAJH ;

> le CSAPA (notamment pour les problématiques d'addiction);

> le centre Oreste.

Les moyens restent toutefois limités pour les SAPPPA collectifs (11 jeunes pour 0,13 ETP psychologue) et les SAPPPA colocation (15 jeunes pour 0.15 ETP), ce qui apparaît insuffisant au regard de l'augmentation des troubles psychiques et des situations traumatiques.

Soutien à la parentalité

Le soutien à la parentalité demeure limité, les jeunes étant majoritairement en fin de parcours avec peu de présence parentale.

L'accompagnement se concentre principalement sur :

- > le développement de l'autonomie fonctionnelle et affective ;
- > le maintien ou la restauration du lien familial lorsque le jeune le souhaite.

Des actions adaptées sont proposées :

- > entretiens psycho - éducatifs (sur site ou à domicile).

Pour certains jeunes, la restauration du lien familial constitue un levier prioritaire en vue d'un éventuel retour au domicile ou d'une autonomisation affective.

Activités ludiques et de socialisation

Les jeunes participent à des activités régulières, définies lors de réunions (tous les deux à trois mois) :

- > sorties (séjour à la montagne à l'été 2025, Center Parcs, aquarium de La Rochelle, réserve naturelle de la Haute Touche, journée à Paris, journée plage) ;
- > activités sportives et artistiques (footing, renforcement musculaire, football, peinture sur soie, modelage, taille de pierre) ;
- > projets collectifs.

Les temps forts (fêtes de fin d'année, anniversaires, départs, réussites aux examens, barbecue du service) sont particulièrement valorisés.

Dans un souci de bien - être et de socialisation, une grande partie des jeunes accompagnés sont incités à s'inscrire à une

activité extra - scolaire, souvent sportive. Cela impacte fortement le budget loisir qui reste limité compte tenu des besoins grandissants des jeunes accompagnés.

La participation peut toutefois être impactée par les mouvements fréquents liés aux orientations, nécessitant une recomposition régulière de la dynamique de groupe.

À titre d'exemple, le groupe du Château a connu une évolution notable, passant d'une majorité féminine (8 filles / 2 garçons) à une majorité masculine (8 garçons / 2 filles).

Participation des jeunes

3 fois par an, en amont des conseils des jeunes, des réunions de jeunes sont proposées sur les différents SAPPPA. La première de l'année scolaire permet d'élire les nouveaux représentants des services. Un délégué et un suppléant sont élus par les jeunes présents. Ces temps de rencontre sont des moments conviviaux où les jeunes d'un service font connaissance avec les autres jeunes accueillis dans le même type de structure. C'est l'occasion également pour eux de partager leurs difficultés mais aussi de rassurer les jeunes arrivés depuis peu de temps. Il permet également de définir ensemble quels sont les projets qu'ils veulent mener notamment au travers des activités à réaliser. Les réunions de jeunes permettent de préparer les conseils des jeunes afin d'interroger sur ce qui les préoccupe et ce qu'ils souhaitent voir s'améliorer.

Partenariats et réseau

Les actions partenariales se poursuivent et se diversifient :

- > Accueil de jeunes issus de départements extérieurs (Corse, Toulouse, Paris) ;
- > Intervention du Planning familial (trois fois par an) ;
- > Organisation de ciné - débats (trois fois par an) autour de thématiques choisies par les jeunes ;
- > Travail spécifique autour de la prostitution des mineurs, en lien avec les services de prévention, le Département (PLUME), ainsi que des partenaires spécialisés ;
- > Développement d'un partenariat avec le centre d'accueil « Équispérance », autour d'un projet de médiation par le cheval ;
- > Recherche continue de nouveaux partenaires afin d'adapter les réponses aux besoins des jeunes.

Point sur l'activité du service

- > Nombre de replis en colocation : 0
- > Nombre de replis en collectif : 3 sur le SAPPPA Chaumette
- > Accueils d'urgence ou en surcapacité : 4 jeunes ont été accueillis en urgence au sein du SAPPPA colocation Bel Air. Cette mesure n'avait jamais été réalisée au sein de ce service. L'équipe éducative a su s'adapter à cette urgence et proposer un accueil qualitatif. Le constat de ces accueils a mis en avant des situations de jeunes souvent extrêmement traumatiques.
- > Accueils hors projet de service (sécurisation de situations) : 1 sur le SAPPPA Chaumette (studio).

**Emilie CHAUVIN - RIBEIRO,
Paul MILLET, Clélia BERNARD,
Chefs de service éducatif.**

FOCUS : L'unité éducative de la « Chaumette »

Dans le cadre de la première phase de restructuration du pôle Hébergement, le site du Château, initialement destiné à l'accueil de MNA, a permis de renforcer la capacité du dispositif SAPPPA collectif, particulièrement sollicité. Ainsi, l'activité du SAPPPA de la Chaumette a été transférée sur ce nouveau site.



C'est fin 2025, que le service SPPPA Collectif a ainsi intégré le site de l'Auberdrière, au sein du bâtiment Château entièrement rénové, offrant un cadre de vie qualitatif et favorisant l'autonomie des jeunes grâce à une meilleure accessibilité aux transports. En amont, entre novembre 2024 et juillet 2025, un travail d'anticipation a été mené afin d'adapter les projets des jeunes et de planifier les orientations, évitant ainsi des déménagements successifs à court terme.

Ce transfert a nécessité une adaptation importante des équipes, notamment en raison des aléas liés au chantier et des ajustements continus du projet de service. L'organisation initiale a ainsi évolué vers un modèle d'accompagnement hybride, structuré en plusieurs niveaux d'autonomie, entre collectif et colocation.

La configuration actuelle permet une prise en charge graduée : espaces collectifs renforcés pour les jeunes les moins autonomes ou en primo-placement, studios avec proximité éducative pour les situations complexes, logements favorisant l'autonomie progressive, jusqu'aux appartements destinés aux jeunes les plus autonomes.

FOCUS : L'unité éducative « Bel Air » : Changement du public accueilli

L'année 2025 au sein du SPPPA Colocation Bel Air a été marquée par une évolution significative du public accompagné. En effet, le service est passé d'une majorité de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) à un public principalement composé de jeunes français confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du département 37.

Cette année a également été rythmée par plusieurs accueils en urgence, avec notamment quatre admissions non programmées, portant ponctuellement les effectifs à 17 jeunes pour 15 places. Ces ajustements ont nécessité une adaptation importante de nos modalités d'accompagnement.

Les professionnels ont ainsi été amenés à réorienter leurs démarches éducatives et sociales : moins centrées sur les procédures administratives spécifiques aux MNA (préfecture, ambassades, consulats), et davantage axées sur les questions de santé, de soins psychiques et d'accompagnement à la parentalité.

L'ensemble des jeunes accueillis a bénéficié d'un renforcement de l'accompagnement psychologique, dans un contexte marqué par une pénurie de solutions thérapeutiques sur le territoire. Ces suivis plus soutenus ont nécessité une présence éducative rapprochée, une proximité accrue et une réactivité renforcée de la part de l'équipe.

Cette évolution des besoins a mis en évidence l'importance de créer un poste de maîtresse de maison. Au-delà des tâches d'entretien des logements, il s'agit de soutenir les jeunes dans le développement de leurs compétences domestiques et d'autonomie fonctionnelle : entretien de leur espace de vie, hygiène, gestion du linge, préparation des repas, réalisation des courses, équilibre alimentaire et gestion du budget.

Pour l'année 2026, l'équipe pluridisciplinaire a engagé une réflexion sur le redéploiement des moyens en vue d'obtenir la création de ce poste. Ce projet s'appuie sur une analyse précise des besoins repérés, une optimisation du temps de travail éducatif, et une budgétisation argumentée pour étayer la demande auprès de la direction.

FOCUS : L'unité éducative de la « Bouchardière »

Au cours de l'année 2025, 21 jeunes ont été accompagnés, dont 4 mineurs non accompagnés (MNA). Deux demandes de titre de séjour ont été déposées, ainsi qu'une demande d'asile. Par ailleurs, 8 CJM d'une durée de six mois, renouvelables, ont été accordés. Trois jeunes bénéficient d'une notification MDPH. Quatre d'entre eux suivent un traitement médicamenteux (TDAH, antidépresseurs, anxiolytiques). Une fréquence importante de comportements auto-agressifs est également observée.



Parmi les 21 jeunes accompagnés en 2025 : 9 sont inscrits dans un cursus scolaire ordinaire ; 2 sont orientés en Maison Familiale Rurale (MFR) ; 2 sont accompagnés en ITEP / DITEP ; 3 relèvent d'un dispositif de type UEAJ / UPE2A / SKOLA 37 - AGIRabcd ; 1 est engagé en service civique ; 4 sont sans solution de scolarisation ou d'insertion.

Il convient de souligner des difficultés liées aux transports, notamment en raison de la dangerosité de la route desservant le SAPPPA la Bouchardière : absence de trottoirs, éclairage insuffisant, vitesse excessive des véhicules.

7 jeunes sont engagés dans une activité extrascolaire (football, basketball, athlétisme, patinage, natation). 5 jeunes participent à un partenariat avec le Temps Machine, notamment autour de la gestion des vestiaires et de la caisse.

Au cours de l'été 2025, deux séjours éducatifs ont été organisés : un séjour dans le Massif central et un séjour itinérant à vélo le long de la Loire.

2 jeunes bénéficient d'un suivi au sein de structures de type CMP / CMPP.

3 sont accompagnés par la psychologue du service.

6 jeunes ont bénéficié d'un suivi psychiatrique en externe.

Plusieurs hospitalisations de courte durée (une à deux nuits) ont été recensées au cours de l'année 2025, ainsi qu'une hospitalisation prolongée de trois semaines.

Le service entretient un lien régulier avec le dispositif « PLUMES » du Département d'Indre et Loire, au sujet de problématiques liées à l'exploitation sexuelle de mineurs.

FOCUS : L'unité éducative « Franc Palais »

L'année 2025 a été marquée par une évolution significative du profil des jeunes accompagnés au sein du SAPPPA Franc Palais, notamment en ce qui concerne la répartition entre les jeunes originaires du département 37 (Indre-et-Loire), ceux issus de départements extérieurs (notamment Paris 75 et Corse 20) et les Mineurs Non Accompagnés.

En effet, nous constatons une inversion de tendance par rapport à 2024, alors que l'an passé, la majorité des jeunes orientés étaient des jeunes MNA, l'année 2025 voit une part croissante de jeunes 37 et départements extérieurs, rendant la proportion de jeunes MNA minoritaire par rapport aux années précédentes.

Sur 19 accueils réalisés en 2025, 6 concernent des MNA.

Cette évolution s'explique notamment par le durcissement des conditions d'obtention des papiers sur le département 37, rendant plus complexe la régularisation des jeunes étrangers. Cette situation, rapidement relayée via les réseaux informels entre jeunes migrants, a eu pour effet de réduire sensiblement les arrivées de MNA sur le territoire.

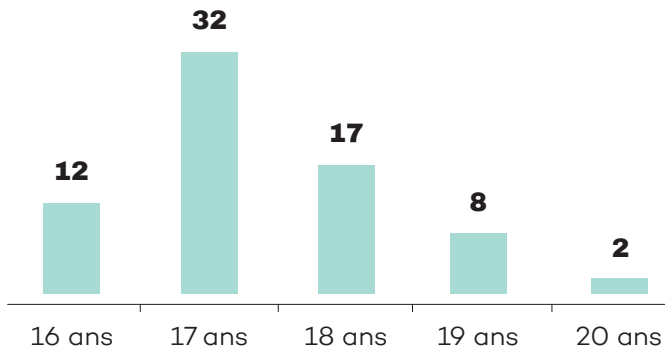
Beaucoup d'entre eux choisissent désormais de se diriger vers d'autres grandes villes jugées plus souples en matière d'immigration. Engendrant ainsi une difficulté à réaliser pleinement l'activité nécessaire à l'équilibre du service.

Concernant les sorties de prise en charge, cinq fins de mesure ont été enregistrées cette année. Les motifs principaux relèvent :

- > de la fin de mesure ASE ou de contrats d'autonomie,
- > et d'arrêts de prise en charge anticipés, liés à des orientations vers l'autonomie (logement autonome, FJT) ou à des départs hors département.

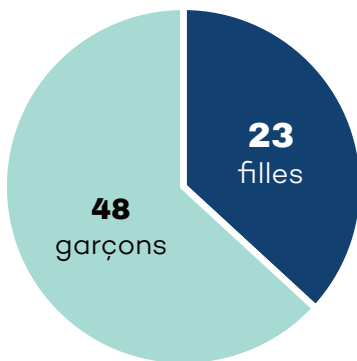
Caractéristiques des personnes accompagnées

→ Âge à l'admission

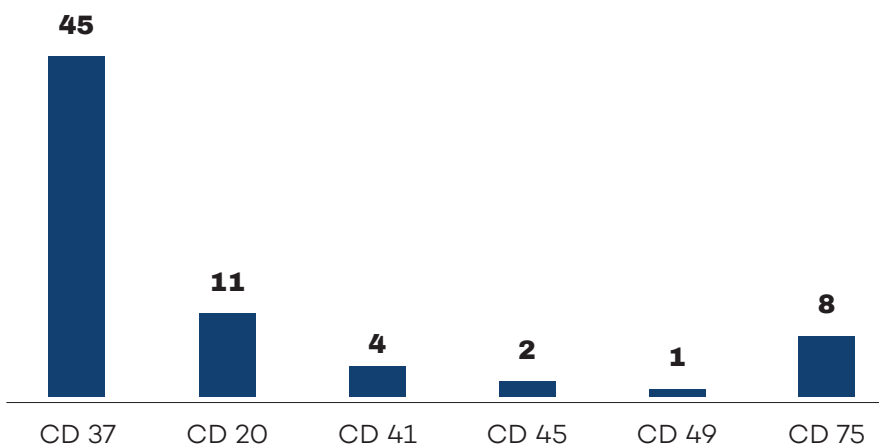


âge moyen : 17 ans
âge médian : 17 ans

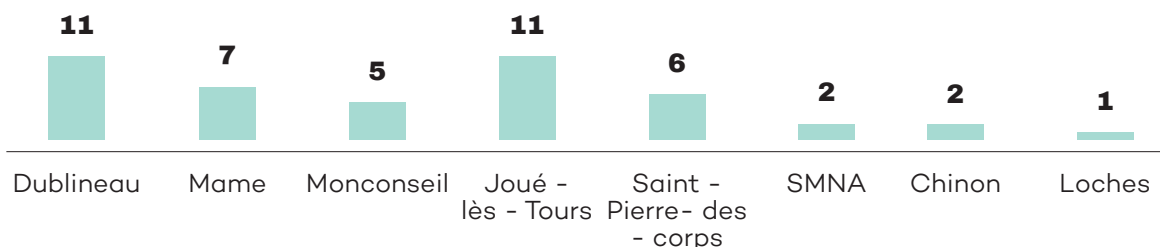
→ Répartition par sexe



→ Provenance géographique



→ Services enfance



→ Nature du danger à l'admission

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Modalité d'intervention

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Typologie familiale

→ Autorité parentale

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

Dynamique d'équipe et organisation

Cette année le SAPMN a accompagné 66 jeunes. L'équipe, composée de professionnels présents depuis plusieurs années, constitue un repère solide qui soutient la cohérence des pratiques et la continuité des accompagnements.

L'organisation régulière de temps de clinique éducative et de réunions plénières vient renforcer ce cadre de travail, en permettant des échanges réguliers et un ajustement partagé des pratiques. L'accueil régulier de stagiaires gratifiables s'inscrit dans la dynamique du service.

On observe un rajeunissement marqué des personnes en formation, avec des professionnels en début de parcours qui découvrent à la fois le secteur et les exigences du monde du travail. Cela implique un accompagnement renforcé, ainsi qu'une adaptation de nos pratiques d'accompagnement afin de soutenir leur montée en compétences et leur appropriation du cadre professionnel. Le déploiement des cartes bancaires professionnelles s'est réalisé dans de bonnes conditions. L'outil est aujourd'hui intégré dans le fonctionnement quotidien, avec une utilisation fluide par les équipes.

Évolution du public accompagné

L'année est marquée par une évolution notable des profils accueillis.

On constate notamment :

- > Une augmentation, en fin d'année, de l'accueil de mineurs.
- > Une complexification des besoins, avec plusieurs situations relevant de doubles financements.
- > Le développement de l'accueil mère - enfant : accompagnement à la grossesse et situations de deuil périnatal.
- > Accompagnements hors département parfois nécessaires et pertinents, notamment sur des territoires comme Paris, Lyon, Nantes.
- > Présence plus importante de problématiques de prostitution et de conduites addictives.

> L'apparition d'obligations de quitter le territoire (OQTF) est observée pour des jeunes en situation d'insertion sans toujours en comprendre les fondements.

> Les problématiques psychiques sont davantage présentes.

> Jeunes qui bénéficient d'une protection juridique jeunes majeurs (curatelle, tutelle).

Parcours, scolarité et insertion

> 19 jeunes en emploi soit environ 30%;

> 13 jeunes sans insertion professionnelle ou scolaire ou inscrits mission locale soit environ 20%;

> 24 jeunes inscrits dans une voie professionnalisante de type CFA soit environ 36%;

> 5 jeunes inscrits dans un cursus lycée;

> 2 jeunes en études supérieures;

> 1 jeune en insertion adaptée.

Vie sociale et ouverture

Les actions favorisant la socialisation sont maintenues et consolidées. Les temps collectifs restent un axe fort, avec la reconduction de projets qui se sont révélés positifs dans les accompagnements individuels (activités collectives, projets éducatifs comme le code de la route ou des séjours type voile). Ces temps participent à l'ouverture vers l'extérieur et au développement des compétences sociales des jeunes.

Santé et accès aux soins

Les besoins en matière de santé sont en augmentation, avec une prégnance particulière des problématiques psychiques. Les jeunes accompagnés, déjà fragilisés, apparaissent fortement impactés par les évolutions sociétales, l'exposition aux systèmes prostitutionnels, les conduites addictives et les usages du numériques. On observe :

> Une augmentation des besoins spécialisés (suivi psychologique, psychomotricité, orthophonie, bilan).

> La psychologue du service est très sollicitée, avec des difficultés à

répondre à l'ensemble des demandes dans l'attente de la mise en œuvre d'un suivi en externe (environ 20% des jeunes accompagnés pour un équivalent de 0.60 ETP).

La gestion des besoins individuels en matière de soins devient un enjeu central dans les accompagnements.

> 19 jeunes avec un dossier MDPH ou en cours d'instruction soit environ 30% des jeunes accompagnés

> 19 jeunes qui bénéficient d'un suivi de santé/soin (psy, CSAPA, psychiatre, etc.) en lien avec des souffrances psychiques massives qui s'expriment par des troubles anxieux, des crises suicidaires, des traumatismes, des addictions soit environ 30% des jeunes accompagnés

Partenariats et réseau

Le travail partenarial se poursuit et constitue un levier essentiel pour répondre à la complexité de certaines situations.

Les collaborations sont actives avec différents acteurs du territoire : éducateur de rue, CSAPA, CMP, le centre Oreste, Touraine Insertion, Emploi Accompagné, GEICQ, formation SIAO, dispositif PLuMES, Autonomise Toit, mission locale. Ce maillage permet d'apporter des réponses plus ajustées aux besoins des jeunes.

Accompagnement à la sortie du dispositif de protection de l'enfance

Au cours de l'année, 21 sorties du dispositif ont été réalisées. La grande majorité d'entre elles se sont traduites par un accès à un logement autonome (19 situations).

Ces éléments témoignent d'une dynamique globalement positive en matière d'accès au logement à l'issue du parcours en protection de l'enfance. Néanmoins, il est constaté que certains accompagnements prennent fin de manière relativement rapide dès lors que le jeune dispose de ressources et d'une solution d'hébergement. Or, une phase de suivi complémentaire, même de courte durée, pourrait permettre de consolider l'installation, et de prévenir d'éventuelles ruptures.

En parallèle, l'évolution des profils accompagnés appelle à une vigilance

accrue. L'augmentation du nombre de jeunes présentant des troubles psychiques ou des besoins spécifiques rend les sorties vers l'autonomie plus complexes à sécuriser. L'accès au logement ne constitue pas, à lui seul, un indicateur suffisant d'autonomie effective. Dans ce contexte, les professionnels du SAPMN conservent un rôle structurant au-delà de la prise en charge formelle. Ils restent des interlocuteurs de référence, régulièrement sollicités par les jeunes plusieurs mois après leur sortie, ce qui souligne l'importance du lien éducatif dans la durée.

Synthèse

Le SAPMN a accompagné 64 jeunes, portés par une équipe expérimentée et des espaces de travail réguliers favorisant la cohérence des pratiques. Cette assise permet de soutenir des parcours d'insertion globalement positifs : une part significative des jeunes est engagée dans l'emploi ou la formation, et les sorties se traduisent majoritairement par un accès au logement autonome. Le réseau partenarial et les actions collectives renforcent cette dynamique en apportant des réponses diversifiées et adaptées.

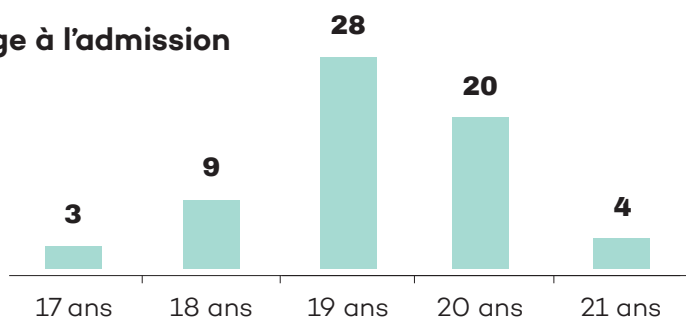
Dans le même temps, les accompagnements se complexifient. Les profils accueillis présentent davantage de vulnérabilités (troubles psychiques, conduites à risque, situations administratives instables), ce qui génère une pression accrue sur la nécessité de développer des ressources, notamment en santé mentale. Par ailleurs, certaines sorties apparaissent insuffisamment sécurisées, avec des accompagnements qui s'interrompent trop rapidement malgré des besoins encore présents.

Dans ce contexte, les enjeux se situent moins dans l'accès aux dispositifs extérieurs que dans l'intensité et la continuité des accompagnements : renforcer les réponses en santé, adapter l'accompagnement à des situations plus complexes et mieux sécuriser les sorties apparaissent comme des axes prioritaires.

**Maxime DUPAIN, Sandie GIRAUD,
Chefs de service éducatif.**

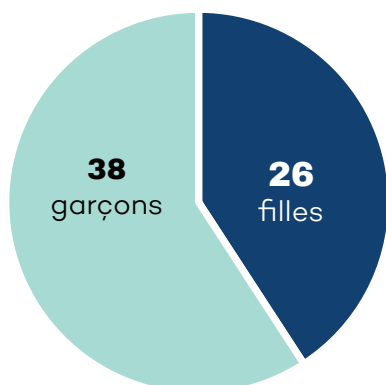
Caractéristiques des personnes accompagnées

→ Âge à l'admission

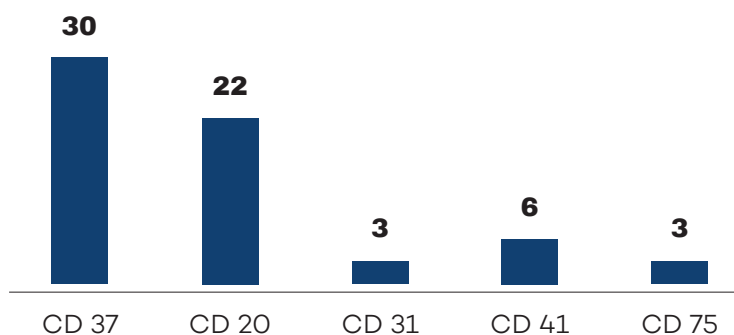


âge moyen : 19 ans
âge médian : 19 ans

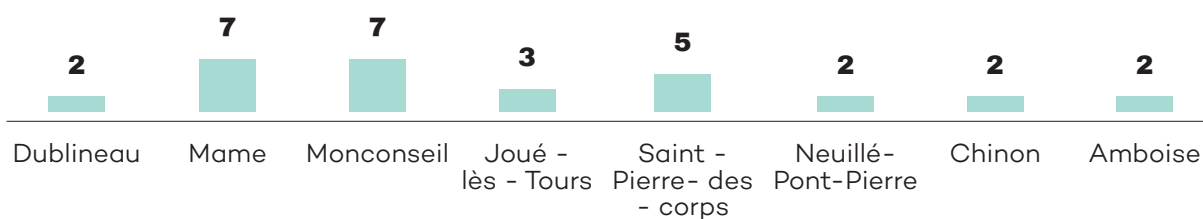
→ Répartition par sexe



→ Provenance géographique



→ Services enfance

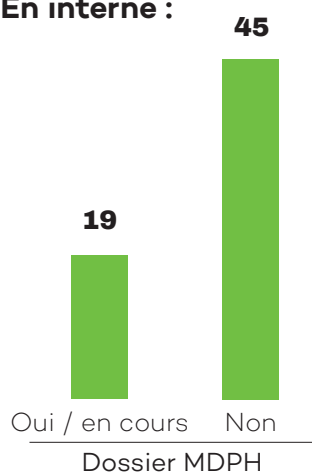


→ Nature du danger à l'admission

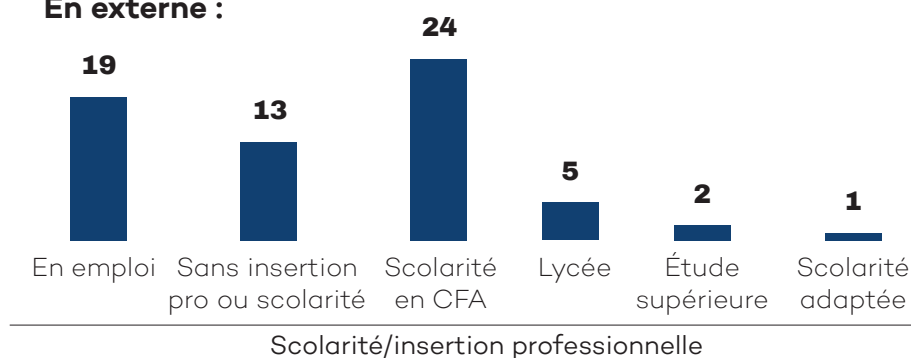
Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Modalité d'intervention

En interne :



En externe :



20% des jeunes bénéficient d'un suivi psychologique en interne.

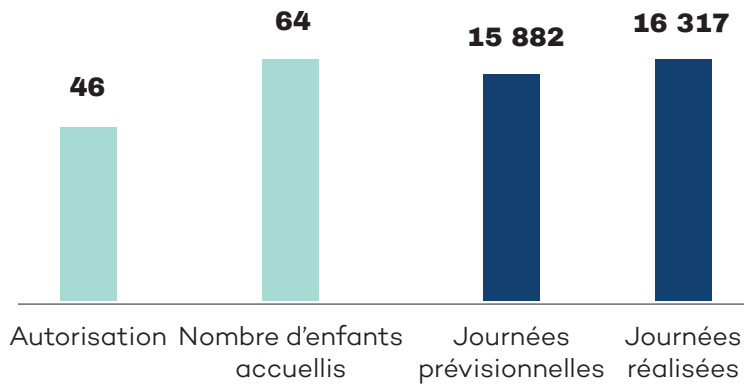
→ Typologie familiale

→ Autorité parentale

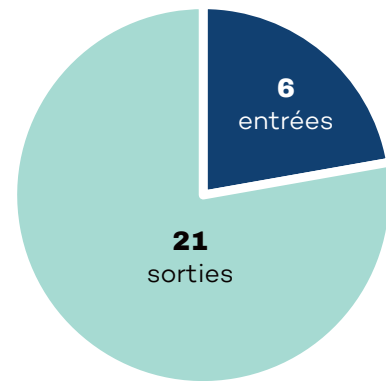
Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

Activités du service

→ Nombres de mesures prévisionnelles / nombres de mesures réalisées



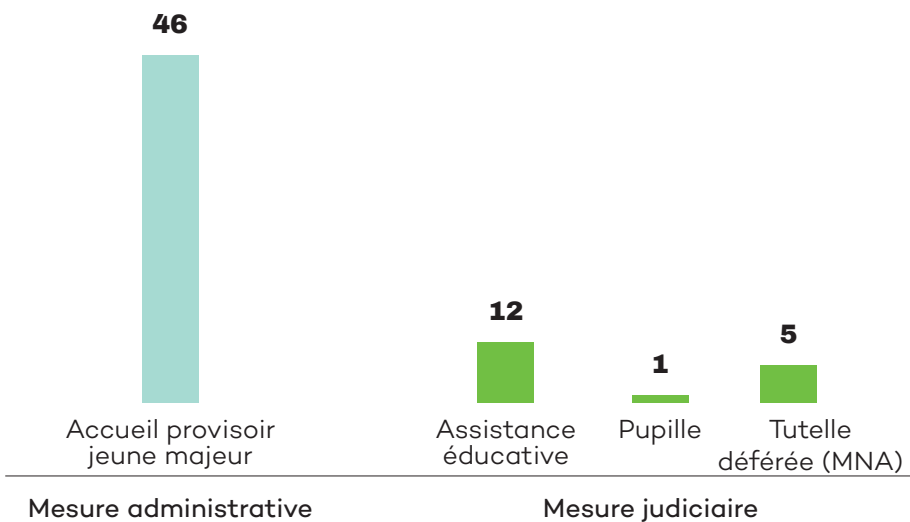
→ Nombres d'entrées / sorties



→ Durée des séjours

Durée moyenne d'un accompagnement :
33 mois

→ Type de placements



→ Liste d'attente

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Admissions

Ces données ne sont pas exploitables en 2025 et seront renseignées en 2026.

→ Orientation à la sortie

- 19** jeunes ont un logement autonome.
- 1** jeune a bénéficié d'un retour dans sa famille.
- 1** jeune a une situation inconnue.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS (DAEMNA)

Dynamique d'équipe et organisation

L'année 2025 a été marquée par une réorganisation significative du service. Jusqu'alors, le secteur Est du DAEMNA regroupait 8 travailleurs sociaux pour 60 jeunes accompagnés, tandis que le secteur Ouest en comptait 4 pour 30 jeunes. Depuis septembre 2025, le service est structuré en deux unités de taille équivalente. Par ailleurs, cette même période a également été marquée par la création d'un poste de coordinatrice, d'abord instauré à titre expérimental, puis pérennisé à compter de 2026.

Dans le cadre de cette réorganisation, l'encadrement a lui aussi été amené à évoluer. Le temps de travail des chefs de service a ainsi été réduit en septembre 2025, passant de 1,5 ETP à 1 ETP. Par ailleurs, le départ de l'un des chefs de service en novembre 2025 a conduit au recrutement d'une nouvelle cheffe de service à compter de décembre 2025.

L'année 2025 a également connu une évolution des accueils sur les territoires, puisque nous avons quitté le secteur de Bourgueil. Tous les jeunes pris en charge sont hébergés en colocation (appartement de type T3 ou T4) ou en studio. Ces logements sont répartis sur les territoires suivants : Chinon, Langeais, Amboise, Tours, Saint - Pierre - des - Corps, La Riche et Joué - lès - Tours.

Des actions collectives et partenariales

Le service poursuit le développement d'actions collectives. Des séances sont régulièrement organisées en partenariat avec le Planning familial, tandis que l'équipe éducative propose des ateliers thématiques portant notamment sur la gestion du budget, l'entretien du logement, la santé ou encore les démarches en Préfecture.

Le partenariat avec les structures AGIRabcd et Skola 37 s'est également poursuivi, permettant la mise en place de cours de français lorsque l'accès à la scolarisation s'avère difficile ou lorsqu'un

soutien scolaire est nécessaire. Par ailleurs, l'équipe éducative bénéficie de temps dédiés à l'analyse de la pratique, favorisant une réflexion collective en vue d'adapter au mieux les accompagnements proposés.

Sur le plan partenarial, les chefs de service participent à des commissions SMNA au Conseil départemental environ toutes les six semaines. L'équipe du DAEMNA a également été à l'initiative d'une journée de travail avec les partenaires intervenant auprès des mineurs non accompagnés, en avril 2025.

Exemples d'événements organisés par le service

Plusieurs événements ont été organisés au cours de l'année. En voici une liste non exhaustive :

- > Journée à la plage de La Rochelle.
- > Une journée à Paris avec la visite du Louvre.
- > Des sorties culturelles dans différents châteaux du territoire.
- > Une journée Kayak
- > Une journée au Futuroscope.
- > La fête de l'hiver a constitué un moment chaleureux et convivial, permettant de célébrer ensemble la fin d'année.

La question spécifique des OQTF

En 2025, 11 jeunes ont fait l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), un chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Nous constatons toutefois que les motifs invoqués apparaissent souvent en décalage avec notre analyse des situations. Dans ce contexte, un protocole a été mis en place afin de sécuriser au mieux la sortie des jeunes, pour lesquels une fin de prise en charge est systématiquement notifiée par le Conseil départemental dans les jours suivant la délivrance de l'OQTF.

Un temps fort de l'année : l'évaluation externe

Il nous semble également important d'indiquer que l'évaluation externe a été un moment fort pour le DAEMNA, nous permettant de valoriser nos pratiques professionnelles (valorisées par l'acquisition d'une étoile) et notre technicité et de réfléchir à certains axes d'amélioration.

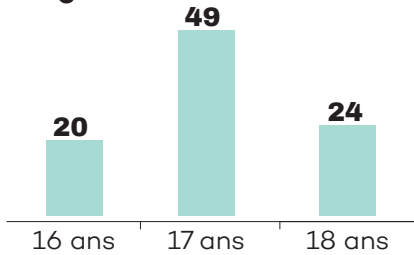
Perspectives 2026

- > Groupe de travail SAPMN / DAEMNA :
 - > Quelles modalités d'accompagnement en appartement ?
 - > Comment préparer les sorties du dispositif de protection de l'enfance ?
 - > Comment remettre le jeune au centre de son accompagnement ?
- > Groupe de travail santé avec la référente santé de la Sauvegarde 37 en mai 2026.
- > Développement du partenariat (action logement, CVP, etc.)
- > Divers projets : photos, projet danse (interservices), projet écriture, tournoi interservices MNA football.

Paul MILLET,
Chef de service éducatif.

Caractéristiques des personnes accompagnées

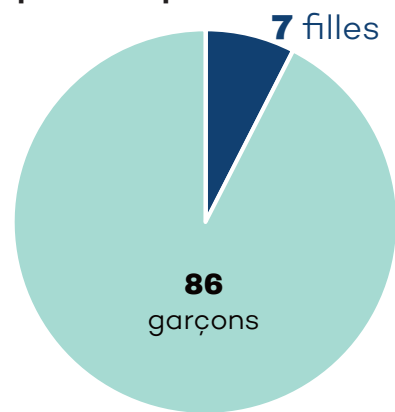
→ Âge à l'admission



âge moyen : 16.8 ans

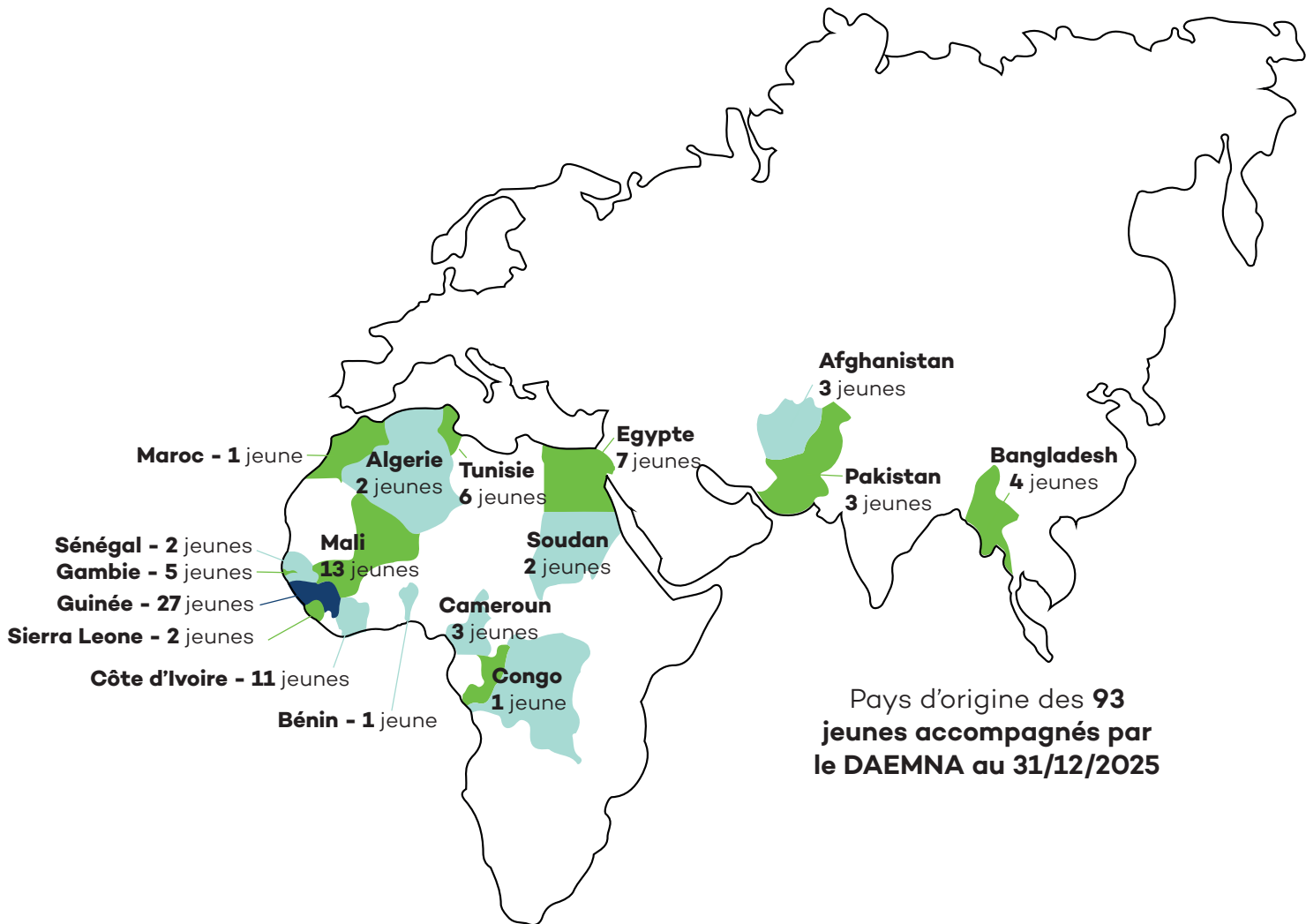
âge médian : 17.7 ans

→ Répartition par sexe



→ Provenance géographique

100% des 93 jeunes accompagnés sont confiés par le Conseil départemental d'Indre - et -Loire.



→ Nature du danger à l'admission

100% des jeunes accompagnés sont confiés suite à un parcours migratoire.

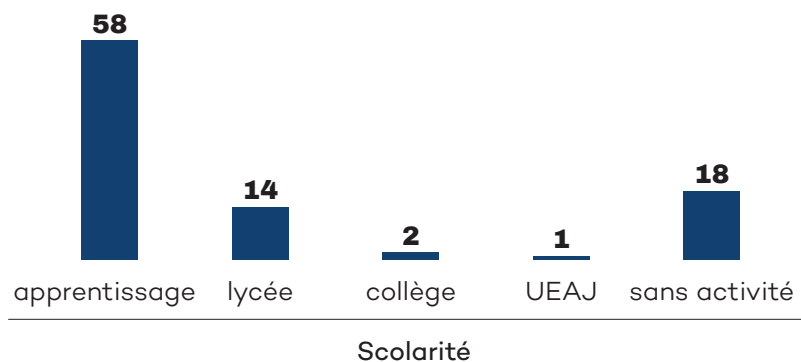
→ Modalité d'intervention

En interne :

100% des jeunes sont accompagnés par l'équipe du DiSSIP.

En externe :

1 jeune a un dossier MDPH.

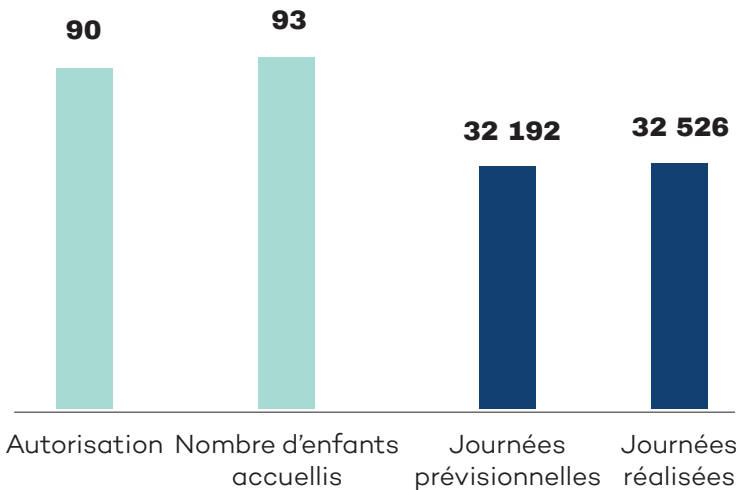


→ Autorité parentale

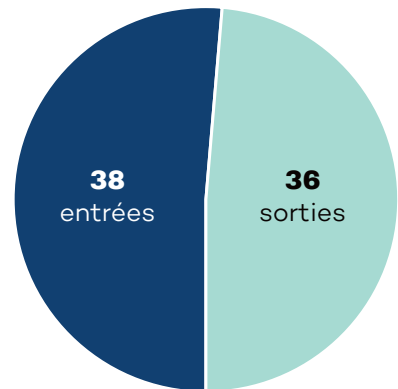


Activités du service

→ Nombres de mesures prévisionnelles / nombres de mesures réalisées



→ Nombres d'entrées / sorties

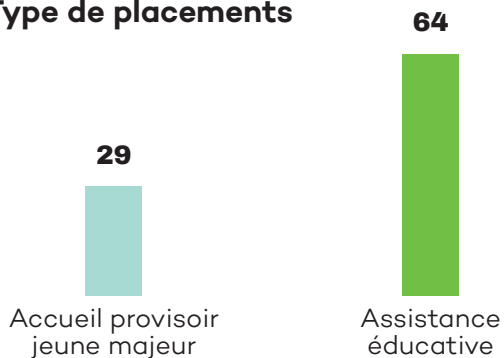


→ Durée des séjours

Durée moyenne d'un accompagnement :
8.51 mois

Durée médiane d'un accompagnement :
7 mois

→ Type de placements



Mesure administrative Mesure judiciaire

→ Liste d'attente

Il n'existe pas de liste d'attente pour le service du DAEMNA.

→ Admissions

38 demandes d'admission **1** jour délais de réponse

38 réponses favorables **0** réponse défavorable

→ Orientation à la sortie

13 jeunes sont en logement autonome.

6 jeunes sont hébergés chez des amis ou un tiers.

9 jeunes sont logés en foyers jeunes travailleurs ou par l'association Jeunesse et Habitat .

8 jeunes sont sans solution (6 jeunes sous OQTF et 2 jeunes en fugue).

Les services transversaux

Les services transversaux concourent à l'accueil et l'accompagnement des enfants et familles en offrant des ressources à la fois complémentaires et opérationnelles favorisant la continuité de parcours. L'organisation transversale contribue également à développer une culture commune, valorise les compétences de chacun et renforce l'efficacité des mesures de protection.

Les intervenantes familiales

Dans le cadre de notre volonté constante d'amélioration de l'accompagnement des enfants confiés, l'équipe de cadres du Pôle Hébergement a travaillé, en réponse aux moyens alloués, à la création d'une nouvelle fonction : celle d'intervenant familial (IF). Ce projet, initié et piloté au sein du Pôle Hébergement, s'inscrit à la fois dans notre projet associatif, dans les orientations nationales en matière de soutien à la parentalité et dans les besoins repérés sur le terrain par les équipes éducatives.

Cette réflexion est née d'un constat partagé : dans de nombreuses situations de placement, les enfants demeurent en lien avec leur famille, mais ce lien est souvent fragilisé, conflictuel ou insuffisamment soutenant. Or, les recherches comme les retours d'expérience montrent que l'enfant se développe mieux lorsque les liens familiaux peuvent être maintenus, sécurisés et valorisés, dès lors que cela reste conforme à son intérêt.

L'enjeu était donc de créer une fonction intermédiaire et spécialisée, capable d'intervenir à la fois auprès des parents, de l'enfant et, lorsque cela est utile, de la famille élargie, afin de soutenir la dynamique familiale. C'est à cet objectif que répond aujourd'hui la fonction d'Intervenant Familial.

Ce service vise à soutenir l'enfant, ses parents et, plus largement, sa famille, autour de plusieurs objectifs :

- > Maintenir et restaurer le lien parent-enfant lorsque cela est pertinent ;
- > Organiser les visites encadrées décidées par le juge ;
- > Valoriser les compétences parentales, même lorsqu'elles sont fragiles ;
- > Préparer, lorsque cela est possible, le

retour de l'enfant au domicile ;

- > Accompagner la parentalité dans le respect du projet pour l'enfant.

Les interventions des professionnelles s'articulent autour de plusieurs axes :

- > Encadrement des visites ;
- > Évaluation et soutien de la relation parent - enfant, ainsi que des liens de fratrie ;
- > Visites à domicile lorsque l'enfant est accueilli en hébergement ;
- > Évaluation des conditions d'accueil au domicile ;
- > Entretiens avec les parents, les grands - parents, ou dans le cadre de rencontres parents - enfants, afin d'échanger autour de la mesure, de l'histoire de vie, des attentes et des besoins ;
- > Planification des calendriers de visites ;
- > Échanges avec les équipes éducatives et apport d'éléments de compréhension ;
- > Travail partenarial avec les référents ASE et leurs services.

Dans le cadre de leurs missions, les IF médiatisent les visites afin de garantir un cadre sécurisant et respectueux pour l'enfant et sa famille. Elles accompagnent les parents dans leur posture et dans leur place, en proposant un étayage éducatif adapté. L'objectif est notamment d'aider les parents à mieux comprendre les raisons du placement et à faire évoluer positivement la situation familiale. Les besoins de l'enfant demeurent au centre des interventions. Les IF peuvent également orienter les parents vers les services de droit commun lorsque cela est nécessaire.

Les IF interviennent en lien avec plusieurs services du pôle hébergement. Chaque

équipe a identifié deux à trois situations nécessitant un soutien spécifique en matière d'accompagnement à la parentalité. Les objectifs de travail ont été définis collectivement lors de réunions d'équipe, en présence des IF, afin de garantir la cohérence des accompagnements.

L'intégration des IF s'est faite progressivement. Les éducateurs des unités de vie ont d'abord présenté leurs interventions et leurs missions aux parents et aux enfants. Les professionnelles se sont ensuite présentées aux jeunes en amont des premières visites. Celles-ci ont, dans un premier temps, été réalisées en doublon avec les éducateurs des unités de vie, afin d'assurer une transition sereine et de favoriser l'installation d'un climat de confiance.

Les IF sont en contact régulier avec les éducateurs du quotidien, par SMS, mails, appels téléphoniques, temps de réunion et via l'accès aux transmissions écrites sur le logiciel SILAO. Elles maintiennent également un lien étroit avec les cadres managers, les psychologues et les référents ASE. Elles participent une à deux fois par mois aux réunions d'équipe afin de croiser les regards, ajuster les accompagnements et garantir une cohérence dans l'étayage proposé.

Lors des temps de visite, les IF soutiennent les parents dans le contenu des échanges et dans l'organisation des temps partagés avec leurs enfants. Les parents ne disposent pas toujours des ressources, des idées ou de la connaissance du territoire leur permettant de proposer des activités adaptées. Les IF peuvent alors les orienter vers différents dispositifs : ludothèque, médiathèque, sorties au parc, ateliers cuisine ou services relevant du droit commun. L'objectif est de favoriser des temps de qualité et de soutenir le développement ou l'enrichissement des compétences parentales.

Les IF sont également amenées à accompagner les parents sur certaines questions éducatives, telles que la gestion des écrans, le cadre éducatif ou l'accompagnement aux soins, notamment lorsqu'il existe des droits de visite et d'hébergement.

En parallèle, les équipes éducatives du quotidien restent les interlocuteurs principaux des familles pour tout ce qui concerne la scolarité, la santé et le quotidien du jeune sur l'unité ou en famille d'accueil.

Les IF proposent aussi des entretiens avec les parents ou les grands-parents. Ces rencontres peuvent se tenir dans leur bureau, au domicile ou à l'extérieur, selon le cadre le plus adapté à la situation. Elles permettent de travailler autour des raisons du placement, des attentes, des besoins et des ressources de la famille élargie, ainsi que de l'histoire de vie de chacun, afin de mieux comprendre les dynamiques familiales à l'œuvre. Certains entretiens peuvent être conduits en binôme avec le référent éducatif ou la psychologue du service.

Les professionnelles développent progressivement une mallette à outils adaptée à la spécificité de leurs missions. Elles ont également bénéficié de formations, de rencontres avec les professionnels du pôle milieu ouvert et avec une intervenante familiale d'Union pour l'enfance.

Chaque IF accompagne entre 9 et 10 situations, qu'il s'agisse d'enfants seuls ou de fratries.

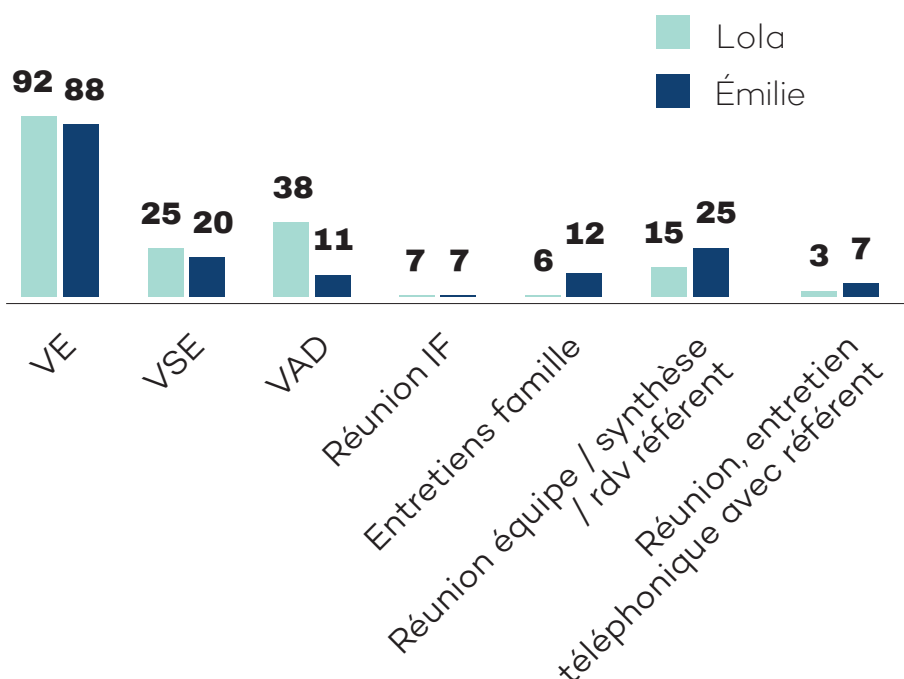
Les visites sont organisées en fonction des situations et des possibilités des parents. Le temps d'intervention comprend la préparation, le déplacement, la réalisation de la visite et les transmissions. Les déplacements s'effectuent sur un périmètre comprenant notamment Tours Nord, Tours Centre, Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours et Chançay. Certaines visites encadrées ont également lieu au sein des Pôles enfance.

À l'issue de chaque visite, les IF rédigent un compte rendu destiné au dossier du jeune. Elles participent aussi à la rédaction des bilans de fin de mesure à destination du juge des enfants, plus particulièrement sur le volet parentalité. Elles peuvent également contribuer à la rédaction de notes d'incident ou de situation à destination de l'ASE, en lien avec les équipes concernées. En moyenne,

les professionnelles consacrent 40 à 45 heures par mois à la rédaction des écrits. Elles bénéficient également d'un temps mensuel de réunion de service de deux à trois heures en présence de leur cadre de référence.

Plusieurs perspectives se dégagent à l'issue de cette phase d'expérimentation :

- > Poursuivre le développement des compétences liées à la spécificité du service, notamment par la formation ;
- > Formaliser davantage les procédures et créer des outils d'évaluation ;
- > Maintenir les temps d'analyse de la pratique ;
- > Préserver la réflexion transversale avec les services ;
- > Renforcer les liens avec les partenaires extérieurs ;
- > Réaliser une plaquette de présentation du dispositif.



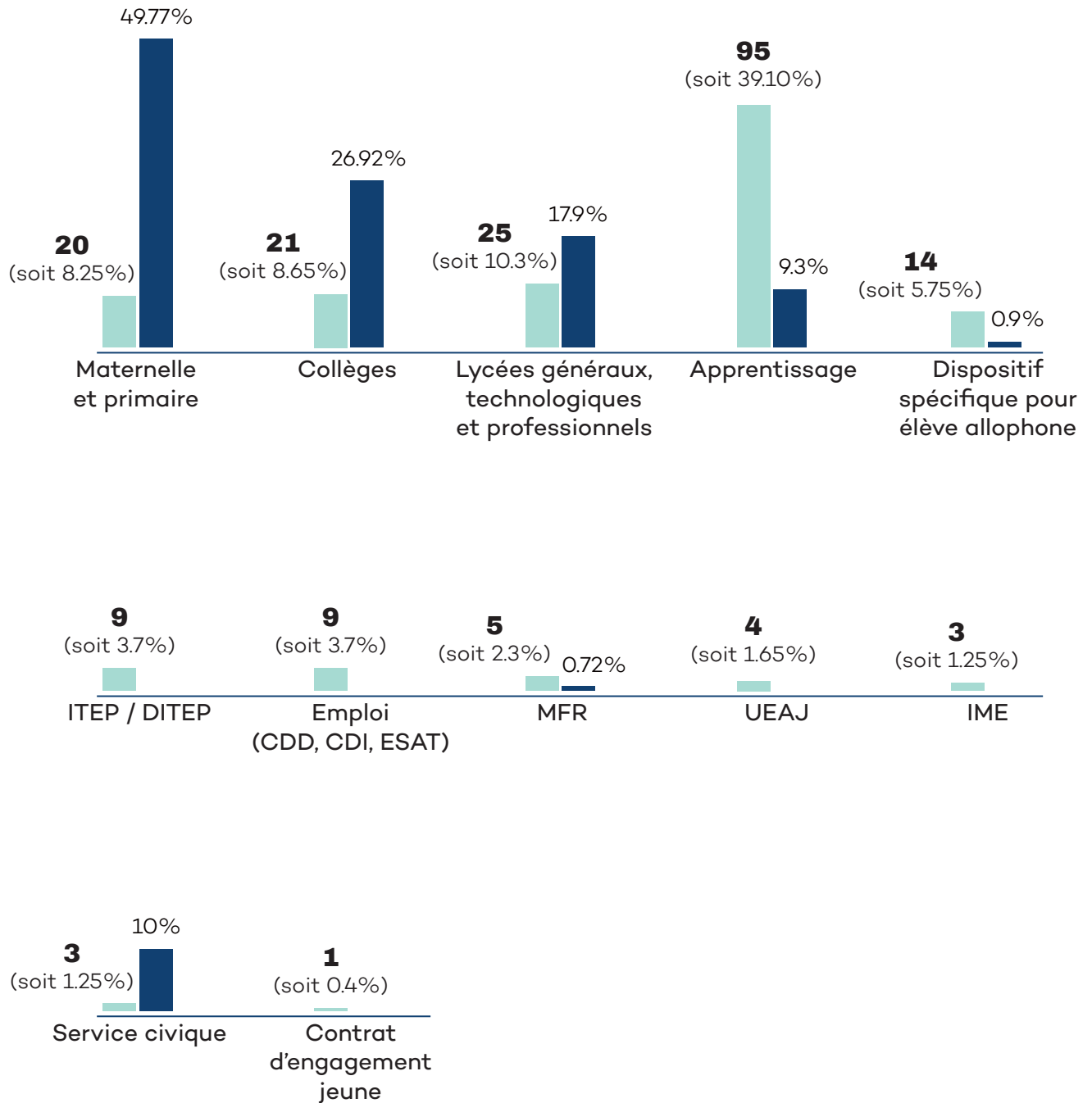
Plan de charge de mai à novembre 2025
pour les deux professionnelles

Clément DUCOURTIOUX,
Directeur adjoint du pôle.

Répartition scolaire ou professionnelle des

243 jeunes

accompagnés par le DiSSIP en 2025.



■ Chiffres du DiSSIP
 ■ Chiffres du National (source : DEPP / Insee / DREES / Service civique / MFR)

Retour sur 2025

La protection de l'enfance et le secteur du médico-social pouvant être mis à mal par différents facteurs, il nous a semblé nécessaire d'assurer l'existant et le recours aux dispositifs de droits commun pour affronter 2025. En effet, le recours aux institutions de l'éducation nationale, de formation, de vie sociale et citoyenne nous est plus qu'indispensable pour tenir nos missions.

Pour ce faire, cette année a de nouveau vu une rencontre partenaires se dérouler fin juin, avec de nouveaux acteurs présents et un nombre de participants grandissant. Outre la présentation du travail de la Sauvegarde 37 ainsi que du DiSSIP, ce moment organisé depuis 2022 est un véritable lieu de rencontres et d'échanges entre les établissements scolaires, CFA, centre de formation et associations.

Le travail de partenariat a de nouveau été efficient en 2025. En effet, la délégation territoriale Touraine d'AGIRabcd souhaitant se détacher de la structure nationale, les bénévoles ont créé l'association *Actions ! Générations Solidaires* au mois de septembre pour continuer à accompagner les jeunes pris en charge, preuve s'il en est de volonté d'ancrage et de continuité auprès de la Sauvegarde 37.

Grâce au travail de terrain des équipes éducatives, une reprise d'activité a vu le jour avec l'association *Lire et Dire* à Chinon, et un nouveau partenariat a émergé avec *Entraide Scolaire Amicale* à Saint Pierre des Corps. Au-delà de l'action durant les prises en charge, ces structures représentent également une continuité lors des fins d'accompagnements, et pour certaines de véritables lieux ressources.

Pour les enfants en situation de handicap, un travail avec l'*EMAS 37 – Équipe Mobile d'Appui médico-social à la Scolarisation* – s'est mis en place afin de faciliter le travail entre les établissements scolaires et les services d'accueil.

Une collaboration avec le *PAS – Pôle d'Appui à la Scolarité* – est également entreprise. Actuellement basé à Joué-Lès-Tours mais amené à se développer, ce dispositif a pour but d'apporter des

réponses adaptées aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (aménagements et matériels pédagogiques, mobilisation de ressources) Pour remplir ces missions, le DiSSIP peut toujours compter sur les engagements bénévoles liés aux structures conventionnées, mais aussi aux engagements directs de personnes à la Sauvegarde 37.

En lien avec l'évolution des demandes de titre de séjour, une professionnelle mène des ateliers pour préparer les MNA à l'examen du DELF, tous niveaux confondus. D'autres ateliers ont également vu le jour, axés sur des compétences en lien avec l'insertion telles que le savoir-être, ainsi que sur les outils de techniques de recherche d'emploi.

Projections 2026

De nouvelles demandes de stages et de recherches nous sont parvenues ces derniers mois. 2026 accueillera notamment des étudiants chercheurs en cursus de Licence de Sociologie et de Master 2 Migrations Internationales. Ces recherches ont pour but de comprendre et d'analyser la prise en charge des MNA. Les personnes interviendront au sein de services spécifiques comme le DAEMNA mais aussi d'autres unités tel que les SAPPAA et les SAPMN. Ces accueils sont un bon indicateur de la visibilité grandissante de ce public pris en charge par le champ de la protection de l'enfance. Cela apportera également des regards extérieurs sur le travail mené et apportera d'autres réflexions à nos pratiques.

> Continuer le travail avec les structures associatives : *Actions ! Générations Solidaires, Entraide Scolaire Amicale, SKOLA 37, Secours Catholique, Lire et Dire.*

> Continuer et développer l'accueil de bénévoles pour des cours individuels auprès des enfants pris en charge.

> Organiser un temps de travail avec les acteurs de l'éducation nationale : établissements scolaires, inspection académique et CIO pour améliorer la scolarité des enfants dits complexes.

Thibault ROBERT,

Coordinateur du DiSSIP.

Prise en charge de la santé des enfants confiés – équipe de psychologues et référente santé

La santé des enfants confiés est un enjeu majeur. En effet, nous observons que leur parcours vient majorer leurs troubles et qu'il convient de pouvoir accéder des actions dans la prise en charge globale de la santé de ces enfants.

Les membres de l'équipe de psychologues ont pour missions de :

- > réaliser une évaluation psychologique de chaque jeune accueilli
- > proposer un étayage psychologique aux jeunes et un accompagnement aux familles
- > venir en appui des professionnels éducatifs sur les situations individuelles mais aussi sur la dynamique collective
- > mettre en place des partenariats et les faire vivre
- > assurer une veille et un maintien des connaissances et des évolutions proposées dans le territoire

Nous observons un accroissement majeur des besoins de soutien sur le pan de la santé mentale mais aussi en matière d'étayage clinique des équipes éducatives. L'augmentation des équivalents temps plein est à l'étude pour répondre à l'évolution des besoins.

Il en va de même concernant l'engagement de la référente santé actuellement à mi-temps pour qui les missions s'articulent autour des missions liées à :

- > la réalisation de protocoles et procédures ainsi que leur explicitation auprès des équipes,
- > le travail autour du parcours de soin avec les équipes,
- > le lien avec les partenaires du territoire,
- > le soutien technique aux équipes,
- > le travail relatif à la sécurisation du circuit du médicaments,
- > la conduite des actions de prévention en faveur des jeunes accompagnés,
- > la participation aux actions de formations à destination des professionnels.

Son intervention, est une réelle plus - value qualitative dans l'accompagnement des jeunes et un réel soutien aux équipes. Néanmoins, afin de pouvoir déployer l'entièreté de ces missions pour l'ensemble du pôle, il convient d'envisager une intervention à temps plein.

Fonctions supports : service administratif – comptabilité, équipe entretien (TEM) et cuisine

Le pôle hébergement qui regroupe 5 établissements pour 240 jeunes accueillis, ne pourrait fonctionner sans le concours des personnels des fonctions supports.

Les services supports contribuent à la gestion et au fonctionnement des établissements et services. Comptables, secrétaires, assistantes de direction, service technique et les professionnels de la cuisine participent à la continuité de service, la qualité des accompagnements et le bon fonctionnement de l'organisation dans son ensemble. Acteurs indispensables dans la réalisation des missions de protection des enfants, ils permettent aux professionnels de terrain de se concentrer sur le cœur de métier.



968 bilans, rapports et notes envoyés



1 328 calendriers et courriers traités



1 243 bons de commandes



6 325 factures traitées

L'équipe cuisine confectionne chaque jour les repas pour les jeunes et personnels des collectifs. L'équipe technique entretien maintenance assure la maintenance de l'ensemble du parc immobilier que nous mettons à disposition des jeunes en logements autonomes, les hébergements collectifs ainsi que les locaux administratifs.

Des travaux importants ont été effectués au sein de la cuisine centrale pour une mise en conformité des bâtiments. Les travaux ont permis la création de zone froide et chaude ainsi que la réhabilitation de l'ensemble de la cuisine. Durant la période des travaux (débutés à l'été 2025), les cuisiniers se sont répartis sur les collectifs et ont préparé les repas avec les jeunes.

Suite au contrôle officiel effectué le 09 janvier 2026, les cuisines ont été déclarées conformes aux conditions sanitaires prévues. La réglementation le permettant, l'agrément «cuisine centrale» a été délivré le 12 janvier 2026.

LA PAROLE AUX ENFANTS ET AUX FAMILLES

Au pôle hébergement, en début d'année scolaire, chaque services ou unité collective procède à l'élection de deux élus et deux suppléants représentants des jeunes.

Des temps d'échanges sont organisés entre les jeunes afin que les élus puissent partager en conseil des jeunes leurs observations et besoins mais aussi être force de propositions.

Le conseil des jeunes est une adaptation du CVS (conseil de vie social). Cette instance se réunit trois fois dans l'année. Elle est cadrée via un règlement interne porté à la connaissance de l'ensemble des jeunes. Un ordre du jour et un compte rendu sont partagés à toutes et tous.

Lors de cette instance qui se déroule en deux groupes afin de différencier les tranches d'âges mais aussi les préoccupations, sont abordés les thématiques autour :

> d'échanges sur la vie institutionnelle tels que : évaluations des établissements, fête de l'été du pôle, avancement de l'application mobil de la présentation du pôle, visite de l'Assemblée nationale...).

> point sur la vie des services (alimentation, aménagement des espaces de vie, accompagnement à l'autonomie...)

> ateliers avec les anciens jeunes accueillis à la Sauvegarde 37.

Les jeunes sont investis dans leur rôle et partagent des idées relatives à l'amélioration de leur qualité de vie comme la réfection des chambres, l'organisation d'un troc-broc pour leur permettre d'acquérir de nouveaux objets à moindre coût...

Ils trouvent que cette instance permet un lien avec les autres services et peuvent dire par exemple :

“ **C'est intéressant de pouvoir partager ce dont nous avons besoin mais aussi de se donner des idées** ”

“ **Oui, ce temps est intéressant, si ensuite les actions se réalisent** ”

“ **Cela nous permet de mieux comprendre pourquoi parfois, cela prend du temps de mettre en place des actions comme la rénovation par exemple** ”

Cette instance, permet d'engager les jeunes dans leur accompagnement mais aussi d'avoir leurs ressentis, connaître leurs préoccupations et conduire des actions en fonction.

La Sauvegarde 37, acteur historique de la protection de l'enfance et de la promotion des familles en Indre - et - Loire, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue pour répondre aux défis sociaux, éthiques et organisationnels de son temps. Le projet associatif 2023-2028, fruit d'une réflexion collective associant administrateurs, professionnels, jeunes, familles et partenaires, place la qualité au cœur de sa stratégie. Ce projet, porté par des valeurs humanistes, démocratiques et laïques, ambitionne de renforcer l'impact social de l'association tout en recherchant la promotion d'une offre de service sécurisée, innovante et adaptée aux besoins des enfants, des jeunes et des familles accompagnés.

Dans un environnement marqué par des mutations sociales profondes (précarité, transformations numériques, exigences réglementaires accrues), la Sauvegarde 37 a fait le choix d'une démarche qualité structurante pour :

- > Réaffirmer sa raison d'être : protéger les enfants, soutenir les familles et promouvoir leur autonomie, en alignement avec les principes fondateurs de l'association (éthique du care, participation des usagers).

- > Répondre aux attentes des parties prenantes : personnes accompagnées, financeurs (PJJ, départements), magistrats et partenaires territoriaux, en s'appuyant sur des processus transparents, évalués et améliorés en continu.

- > Valoriser son engagement en faveur de la bientraitance, de la qualité de vie au travail et de la responsabilité sociale, conformément aux orientations stratégiques du projet associatif.

C'est dans cette dynamique que des actions concrètes sont mises en œuvre au niveau de l'association et des différents pôles :

Parution des projets de pôles milieu ouvert et hébergement avec la mise en œuvre des premières fiches actions :

- > Actualisation des outils de loi 2002-2 : mise à jour des livrets d'accueils, du DIPC et du contrat de séjour ainsi que le projet d'accompagnement (plan d'actions). Ce travail a été réalisé par 3 groupes composés de travailleurs sociaux des pôles hébergement et milieu ouvert, animés par deux directeurs adjoints.

- > Renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des équipes : mise en place de groupes de travail sur les outils managériaux en lien avec la directrice des ressources humaines.

- > Élaboration d'une charte d'usage des outils numériques et d'une charte sur le droit à la déconnexion.

Mise en place d'un collège éthique au sein de l'association à partir d'un mode de fonctionnement déterminé par la commission associative avec l'appui de l'Espace de Réflexion Éthique Centre Val de Loire (ERERC) et de l'URIOPSS.

- > 11 membres (professionnels et administrateurs).

- > 7 temps de travail.

Actualisation du DUERP, concernant la partie risques physiques / techniques

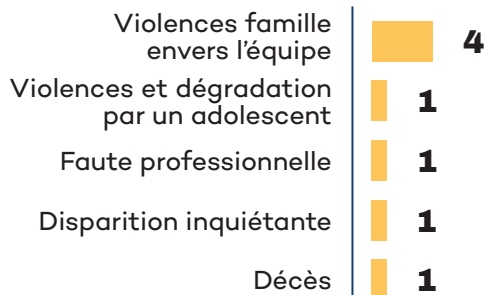
L'actualisation a été réalisée à partir de la première évaluation formalisée dans l'outil G2P. Au regard de la difficulté à utiliser cet outil qui proposait des plans d'action de plusieurs centaines de pages par unité de travail, il a été décidé avec la CSSCT d'utiliser un outil proposé par l'APST 37 (service de prévention et de santé au travail en Indre - et - Loire) pour réduire le nombre d'unités de travail et faciliter le repérage des risques physiques. La mise à jour a été réalisée à partir d'un questionnaire diffusé aux salariés et d'entretiens ciblés sur certaines catégories professionnelles ayant peu répondu au questionnaire.

La partie « risques psychosociaux » sera

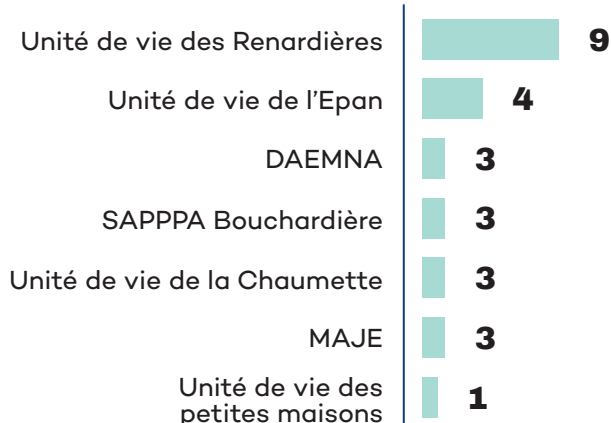
formalisée avec l'appui de l'APST dans le courant de l'année 2026.

Accompagnement des équipes dans l'intégration de la gestion des risques :

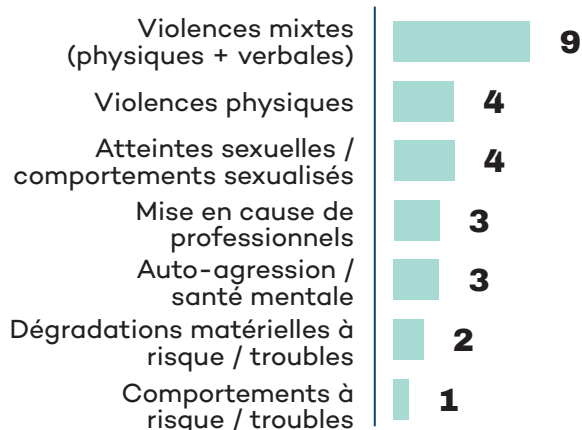
Pôle milieu ouvert par type de critères :



Pôle hébergement par service :



Pôle hébergement par type de critères :



Démarche RSO, Responsabilité Sociétale des Organisations

Un travail de référencement des actions en cours a été réalisé par la chargée de communication de l'association avec l'appui des directions et du chargé d'environnement et de patrimoine. Ce recueil permet de mesurer les écarts entre les attentes et la situation actuelle mais également de repérer et formaliser les pratiques et fonctionnements à pérenniser, renforcer et généraliser le cas échéant.

Actions réalisées en 2025 :

> Cuisine : traitement des biodéchets par compostage et application de la loi EGalim (pour une alimentation plus durable).

> Développement des transports mobilité douce pour les services situés en centre ville (mise à disposition d'un vélo, de cartes de bus, voitures électriques au pôle milieu ouvert).

> Énergie : remplacement au fur et à mesure des ampoules classiques par des ampoules LED.

> Consommables : réduction de l'utilisation du papier (numérisation).

QVCT : Qualité de vie et des conditions de travail

Actions réalisées en 2025 :

> Dématérialisation des notes de frais.

> Déploiement des agendas Outlook / 365.

> Adaptation aux besoins des postes administratifs (souris ergonomiques, sur élévateur d'écran).

> Renforcement des budgets formations internes.

> Financement des tenues pour service entretien et cuisine (pantalons, veste, sweat).

> Prise en compte des situations particulières dans la planification (garde alternée, adéquation des congés avec conjoint salarié de l'association,...).

Évaluation HAS

Dans le cadre d'un engagement continu en faveur de la qualité et de l'amélioration des pratiques et conformément aux dispositions réglementaires en vigueur pour les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), les établissements et services de la Sauvegarde 37 ont été évalués par le cabinet Jeudevi du 18 septembre 2025 au 12 décembre 2025. 8 évaluations ont été conduites pour l'ensemble de l'Association : DAEMNA, MAJE, SAPPPA, SAPMN, SIE, SIEMO, SPF, SRP.

Cette évaluation, menée par des experts indépendants, a permis de mettre en lumière les forces, les axes de progrès et les attentes des enfants, des familles et des professionnels. Elle s'est appuyée sur le référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS), qui définit les critères impératifs et recommandés pour garantir la qualité et la sécurité des prises en charge. Cette évaluation constitue une étape essentielle de la démarche globale d'amélioration continue, en offrant une analyse précise des points d'appui comme des écarts à combler sur l'ensemble des critères qui concernent l'activité.

La préparation de la démarche d'évaluation a impliqué les cadres intermédiaires, les directions, les secrétariats et professionnels. Le travail préparatoire a permis de repérer, compiler et classer les éléments de preuves pour chaque thématique du référentiel. Les professionnels se sont aussi attachés à organiser les « auditions » des enfants et familles afin de favoriser leur expression.

L'objectif de l'évaluation a été priorisée sur la présentation transparente de nos fonctionnements et pratiques afin que les rapports puissent mettre en avant de manière réaliste nos marges de progression et les pratiques à renforcer.

Les critères impératifs, en particulier, constituent des exigences incontournables auxquelles les établissements/services doivent se conformer pour assurer la protection effective des enfants, le respect de leurs droits et la qualité de leur accompagnement. À l'issue de cette évaluation, il est apparu que 13 des 17 critères impératifs ne répondaient pas pleinement aux attentes de la HAS. Conformément au cahier des charges de la HAS, cette situation impose la mise en œuvre d'actions correctives, dont les modalités de suivi et d'évaluation sont précisément définies.

Un plan d'actions ambitieux a été élaboré suite aux évaluations. Il vise à répondre, de manière opérationnelle et priorisée, à

l'ensemble des critères impératifs n'ayant pas obtenu la cotation maximale. Au-delà de la conformité réglementaire, ce travail collectif a pour ambition de renforcer durablement la qualité, la sécurité et la cohérence des interventions au service des enfants et des familles. Ce plan s'articule autour de plusieurs objectifs prioritaires, visant à :

- > Garantir la sécurité et le bien-être des enfants accueillis ou accompagnés,
- > Améliorer la coordination entre les différents acteurs internes et externes,
- > Renforcer les compétences des professionnels et l'adaptation des pratiques aux besoins évolutifs des publics,
- > Optimiser la gouvernance et la participation des usagers dans la vie de l'établissement/service.

Feuille de route 2026

La mutualisation des plans d'actions pour garantir une cohérence du système intégrera les critères suivants :

Mise en œuvre de trois fiches action des projets pôles milieu ouvert et hébergement :

- > Participation des jeunes et des familles à l'exercice de la mesure
- > Participation des jeunes et des familles à la vie de l'établissement
- > Démarche d'objectivation des besoins fondamentaux

Actualisation du DUERP, démarche RPS.

Mise en œuvre d'une démarche qualité et gestion des risques structurée (traçabilité, process, mises en conformité ...)

Démarche RSO.

Qualité de vie et des conditions de travail.

Évaluation HAS : création / actualisation des procédures

**Anne - Lise BERNARD,
directrice générale adjointe.**

LE MOT DE LA DIRECTION DU PÔLE HÉBERGEMENT

L'année 2025, a été une année intense. En effet, le pôle a su traverser de grands projets et actions de transformation (réception de deux bâtiments et déménagement de deux services collectifs, déploiement du projet de pôle, évaluation HAS, déploiement des cartes bancaires, travaux de la cuisine, création du service d'intervenantes familiales) dans un contexte de tension majeure du secteur qui complexifie au quotidien la conduite des projets des jeunes accueillis.

Tous les professionnels des unités de vie et des services du pôle hébergement se sont engagés au quotidien afin de permettre un accueil et un accompagnement qualitatifs dans la réponse aux besoins des jeunes.

Les équipes ont, avec beaucoup d'énergie, œuvré à garantir la sécurité, la santé, la scolarité, les parcours de formation et le bien-être des enfants / jeunes tout au long de cette année.

Au cours de l'année 2025, divers travaux ont été réalisés visant à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement que cela soit à destination des jeunes accueillis mais aussi des professionnels :

- > La mise en œuvre de temps de formations collectives inter-pôles.
- > Finalisation de la mise à jour des outils relatifs à l'accompagnement des jeunes (livrets d'accueil ; DIPC ; plan d'accompagnement du projet individuel) et déploiement des outils.
- > Action continue interne et externe pour la sécurisation de la permanence éducative avec un travail important de proximité de la part des cadres dans l'étayage des équipes.
- > Développement des actions visant à l'ouverture vers l'extérieur et l'accès à la culture pour les jeunes accueillis (mise en œuvre de différents partenariats).

Dans un contexte de tensions budgétaires fortes au niveau de nos financeurs, la prudence reste de mise, tant que

nous n'avons pas de visibilité sur nos financements prévisionnels pour les prochaines années, ainsi que sur notre nécessité impérieuse d'investir pour la réfection des lieux d'accueils des jeunes et d'intervention des professionnels.

Perspectives et améliorations

Le constat persistant d'une difficulté croissante à recruter des professionnels impacte l'ensemble du secteur social et médicosocial. Cet état de fait n'est pas sans conséquences dans l'organisation des services et dans notre capacité à assurer la continuité relationnelle et la stabilité des repères nécessaires pour les enfants accueillis. De même les dynamiques de travail des équipes sont perturbées.

Les actions visant à renforcer la sécurisation de nos équipes de travailleurs sociaux et l'intégration des professionnels resteront prioritaires en 2026.

Dans la continuité de plusieurs démarches amorcées depuis 2 ans, les principales actions à mener en 2026 seront :

Stabiliser les équipes :

- > Continuer de développer une politique de recrutement des postes vacants en CDI tout en formant et accompagnant les professionnels au travers du plan de développement des compétences.
- > Pérenniser les postes des professionnelles dédiés au soutien à la parentalité et ce, dans l'objectif d'accroître et renforcer les potentiels des familles.
- > Accentuer les actions visant à améliorer les espaces de vie et de travail.
- > Favoriser et renforcer la transversalité dans un objectif de partage, d'échange de pratiques, de renforcement du sentiment d'appartenance et de solidarité.

Améliorer l'accompagnement des enfants et des familles :

> Renforcer le soutien relatif à la prise en charge de la santé des enfants confiés, du parcours de soins et de l'étayage clinique des équipes dans l'accompagnement.

> Améliorer la participation des jeunes et des familles.

> Développer une action de regroupement d'anciens jeunes confiés au pôle et amorcer avec eux une réflexion relative à des actions conjointes à l'égard des jeunes accueillis actuellement.

> Continuer le développement du plan d'action du déploiement du projet de pôle et de ses établissements selon une planification pluriannuelle.

> Pérenniser les partenariats existants et en développer de nouveaux.

Déployer la démarche qualité :

> Impulser des actions relatives à la mise en œuvre de l'évaluation participative de nos actions à l'égard des jeunes accueillis.

> Développer des outils d'évaluations qualitatives et quantitatives afin d'ajuster les pratiques et d'être force d'innovation.

> Accentuer les actions visant à améliorer les espaces de vie et de travail.

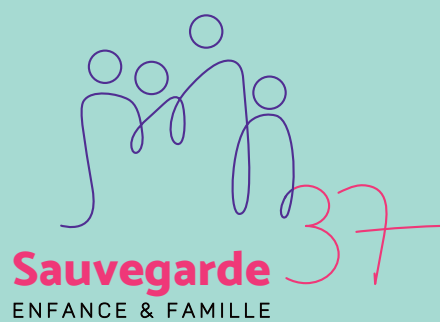
> Renforcer le soutien aux équipes à s'approprier une démarche de projet dans la conduite des mesures.

Pour conclure, l'année 2025 s'est inscrite dans un contexte de besoins du territoire en matière d'accueil, et de complexification des enjeux sociétaux. C'est dans ce contexte singulier que la crise traversée par le secteur impacte notre organisation et la conduite du pôle.

L'engagement de tous permet au pôle et à l'association de répondre à ses missions de protection pour les jeunes qui nous sont confiés, en garantissant l'accompagnement et la réponse aux besoins des plus qualitatifs.

La volonté d'agir conjointement, de maintenir notre capacité d'adaptation et de promouvoir les enfants et leurs familles resteront les moteurs qui guideront nos pratiques professionnelles.

Lydia BROQUET, directrice du pôle hébergement, Olivier CHAUMILLON & Clément DUCOURTIOUX, directeurs adjoints du pôle hébergement.



Sauvegarde 37 - Pôle hébergement

Rond-point de l'Auberdrière - 37304 Joué-lès-Tours
02 4771 15 65
direction.polehebergement@sauvegarde37.fr

www.sauvegarde37.fr



Sauvegarde37



flashez-moi